

LE DEVOIR

Vol. XCVII N° 221

LE VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2006

88¢ + TAXES = 1\$

GAZ À EFFET DE SERRE

Le bilan d'Ottawa mis en pièces

■ Les résultats d'investissements de six milliards sont impossibles à évaluer
 ■ Aucun programme ne permet d'atteindre les objectifs de Kyoto

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Un rapport déposé hier au Parlement taille en pièces le bilan du gouvernement fédéral en matière de lutte contre les changements climatiques. La commissaire à l'environnement et au développement durable, Johanne Gélinas, qualifie ses découvertes de «troublantes» puisque six milliards de dollars ont été an-

noncés depuis 1997 pour contrer la hausse des gaz à effet de serre. Or très peu de résultats ont été obtenus. Selon Mme Gélinas, aucun programme actuellement en place ne permet d'atteindre les objectifs du protocole de Kyoto. La commissaire juge toutefois que les changements climatiques sont une menace sérieuse pour le Canada et que ceux-ci doivent donc être combattus efficacement par le gouvernement conservateur.

Dans son rapport rendu public hier, la commissaire à l'environnement a réussi le tour de force d'apostropher à la fois l'ancien gouvernement libéral et le nouveau gouvernement conservateur. Si le bilan libéral est passé à la moulinette sans ménagement, Johanne Gélinas souligne aussi l'importance de lutter contre les changements climatiques et enjoint du même coup aux conservateurs de mettre l'accent sur ce phéno-

mène aux «conséquences majeures» pour le Canada.

Le rapport en plusieurs chapitres, qui traite exclusivement des actions d'Ottawa en matière de changements climatiques, montre à quel point les résultats obtenus par le gouvernement ne sont pas à la hauteur de l'enflure verbale des dernières années et des

VOIR PAGE A 10: BILAN

■ Les écologistes pressent Harper de passer à l'action, à lire en page A 2

Délinquants sur deux roues



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Entre le 22 mai et le 31 août, les policiers du SPVM ont distribué 1080 constats d'infraction au Code de la sécurité routière aux cyclistes.

Quatre morts, 51 blessés graves

Les cyclistes sont responsables de plus de la moitié des accidents les impliquant recensés par la police à Montréal

BRIAN MYLES

À force de brûler les feux rouges et de rouler en sens inverse de la circulation ou sur les trottoirs, les cyclistes sont responsables de plus de la moitié des accidents de la route dans lesquels ils sont impliqués à Montréal.

La Division de la sécurité routière du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a analysé un échantillon de rapports d'accidents ayant fait

des morts ou des blessés graves parmi les cyclistes en 2005. La police en est arrivée à la conclusion que les cyclistes étaient fautifs dans 57 % des cas, comparativement à 43 % pour les automobilistes.

On répètera cette analyse avec les données de 2006 afin de cibler les interventions des patrouilleurs, affirme la policière Nathalie Valois, conseillère à la Division de la sécurité routière du SPVM. «Ça nous a permis d'avoir un portrait complet, même si nous ne sommes pas tellement surpris du ré-

sultat, explique-t-elle. Ça nous confirme que cyclistes et automobilistes ne peuvent pas toujours dire que c'est la faute de l'autre.»

En 2005, quatre cyclistes sont morts et 51 ont subi de graves blessures lors d'accidents. Trois des quatre décès sont survenus après que les victimes eurent brûlé un feu rouge. «C'est une statistique qui est assez révélatrice», déplore Mme Valois.

VOIR PAGE A 10: CYCLISTES

Le doute plane sur le patron de la GRC

Zaccardelli présente ses excuses à Maher Arar

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Pour la première fois depuis la parution du rapport accablant de la commission d'enquête sur l'affaire Arar, le grand patron de la GRC s'est prononcé publiquement pour présenter ses excuses et assurer qu'il est toujours l'homme de la situation. Mais un doute subsiste en ce qui a trait à la fiabilité de Giuliano Zaccardelli car celui-ci, a-t-on appris hier, a été personnellement persuadé de l'innocence de Maher Arar dès son incarcération en Syrie mais n'en a jamais informé ses maîtres politiques.

«M. Arar, j'aimerais profiter de l'occasion pour vous dire publiquement à vous, à votre épouse et à vos enfants à quel point je suis désolé des actions de la GRC qui ont pu contribuer aux terribles injustices que vous avez vécues», a dit M. Zaccardelli dès le début de sa présentation devant un comité parlementaire à Ottawa. C'était la première fois qu'il commentait le rapport du juge Dennis O'Connor, déposé la semaine dernière, qui blâme sévèrement la GRC.

Si tous les députés ont remercié M. Zaccardelli pour son acte de contrition, ils lui ont rapidement reproché son manque de transparence envers les ministres libéraux de l'époque. En effet, M. Zaccardelli a affirmé hier que dès l'expulsion et l'emprisonnement de M. Arar en Syrie, le 22 octobre 2002, il a demandé



Le patron de la GRC a été persuadé de l'innocence de Maher Arar dès son incarcération.

VOIR PAGE A 10: GRC

■ L'éditorial de Josée Boileau, à lire en page A 8

LE MONDE

Al-Qaïda en Irak appelle à une «guerre biologique»

■ À lire en page B 9



INDEX

7	Annonces	A 4	Monde	B 9
7	Avis publics	B 6	Mots croisés	B 7
7	Cinéma	B 3	Nature	B 8
7	Décès	A 4	Resto	B 7
7	Éditorial	A 8	Sudoku	B 6
7	Idées	A 9	Télévision	B 4
7	Météo	B 7	Week-end	B 1

78313 00068 9

XI^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Le Liban écorche Harper

CHRISTIAN RIOUX



CHRIS WATTE REUTERS

Le président de la France, Jacques Chirac, discute avec Stephen Harper à l'ouverture du sommet de la Francophonie à Bucarest. De dos, à gauche, apparaît le président du Congo, Denis Sassou-Nguesso.

Bucarest — Le Liban a fait une entrée inattendue et remarquée hier à l'ouverture du onzième sommet de la Francophonie en critiquant ouvertement Stephen Harper. Attendu depuis des jours à cause de la partie de bras de fer qui se joue dans son pays, le ministre de la Culture, Tarek Mitri, n'avait pas laissé la poussière retomber qu'il prenait ouvertement à partie le premier ministre du Canada.

L'envoyé spécial du premier ministre Fouad Siniora n'a guère apprécié les remarques de Stephen Harper, qui avait jugé la réponse israélienne «mesurée» au début du conflit. «Je pense que les événements lui ont donné tort. La réponse israélienne, quels que soient les prétextes et la justification relative au droit d'Israël de se défendre, fut disproportionnellement grande. Il est de l'avis de tous que les principes du droit international et du droit humanitaire [...] n'ont pas été respectés par Israël. Je crois que cela est reconnu par beaucoup de pays.»

Même si le représentant du Liban

VOIR PAGE A 10: LIBAN

BIODÔME
DE MONTRÉAL

UN MUSÉE IMMATURE MONTRÉAL

Grande visite du désert au Biodôme



Découvrez cet univers méconnu. Chiens de prairie, grands éléphants, lézards cornus. Et un tunnel qui permet aux enfants de les observer de près!

Jusqu'au 12 novembre 2006 seulement. Fermé les lundis, à l'exception du 2 octobre, jour Noël.

514 868-7000 www.museumbiodome.ca

OCCES

Montreal

• LES ACTUALITÉS •

Le temps est venu de valoriser le métier d'infirmière

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ce n'est pas un hasard si les agences privées sont populaires auprès des infirmières au Québec: les conditions de travail de celles-ci dans le réseau public expliquent en grande partie le phénomène, analyse le milieu, qui mise beaucoup sur une revalorisation du rôle de ces infirmières pour les garder dans le giron public.

Selon les chiffres de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), 1651 infirmières pratiqueraient en agences privées à l'heure actuelle, soit environ 2,5 % du total des infirmières actives. C'est essentiellement le double d'il y a dix ans, comme l'indiquait *Le Journal de Montréal* hier.

La grande majorité des infirmières qui passent au secteur privé gardent un pied dans le réseau public: elles travaillent dans les CLSC, les CHSLD et les hôpitaux pour combler les manques de personnel. Ceci mène à des cas paradoxaux où deux infirmières effectuant le même travail au même endroit touchent des salaires pouvant aller du simple au double selon qu'elles sont rémunérées par l'agence ou par l'hôpital. Une situation injustifiable, dénonçait hier l'Union québécoise des infirmières et infirmiers (UQII). L'an dernier, le gouvernement a déboursé 111 millions de dollars pour payer les agences privées qui offrent des services de buanderie et de laboratoire ou des infirmières.

Le secteur privé n'est toutefois pas nécessairement une panacée, prévient Michèle Boisvert, vice-présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ). «Il y a beaucoup de considérations à prendre en compte avant de rejoindre ce réseau, dit-elle. Le salaire n'est pas le seul calcul: il faut penser aux avantages sociaux qui tombent, à la protection d'emploi, aux vacances, aux assurances...»

Mais il y a tout de même un net avantage: les horaires plus souples. Au privé, il n'y a pas d'obligation de faire des heures supplémentaires, ce qui facilite la vie familiale, note-t-on à l'OIIQ. «C'est sûr que l'augmentation qu'on observe — mais qui n'est pas dramatique — est liée aux conditions de travail au sens large, le salaire, les horaires...», estime la présidente de l'OIIQ, Gyslaine Desrosiers.

L'OIIQ se dit surtout inquiète de «la base du contrat passé entre l'établissement et l'agence: est-ce qu'on s'assure de la compétence du personnel, de sa formation sur les lieux?», demande Mme Desrosiers. On a déjà eu un cas d'une agence qui avait embauché une infirmière qui n'était pas membre de l'OIIQ. Autre problème: comme les remplacements s'effectuent bien souvent sur de courtes périodes, et pas toujours dans le même établissement, les infirmières du privé doivent apprendre à chaque occasion à connaître les lieux et l'état des patients.

Pour contrer ce mouvement — que personne n'associe à un exode massif —, les intervenants pointent les mêmes solutions: améliorer les conditions de travail (salaires, horaires, tâches) mais aussi revaloriser le rôle de l'infirmière. Les discussions ayant mené à l'adoption de la loi 142 l'an dernier n'ont pas permis d'en arriver à une entente sur le concept de rétention et d'attraction des professionnels. Mais au cabinet du ministre de la Santé, on affirme toutefois que certaines avancées ont été faites (garantie de huit jours de travail par mois, entre autres) et que le processus de valorisation de la fonction est entamé.

Le Devoir

Rapport de la commissaire à l'environnement

Les écologistes pressent Harper de passer à l'action



DAVE CHAN REUTERS

Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement

Si le gouvernement Harper pensait désarmer le milieu écologiste avec les critiques adressées par la commissaire à l'environnement au plan Martin-Dion de lutte contre les changements climatiques, il a fait fausse route. Tous y ont plutôt trouvé confirmation de la possibilité d'atteindre les objectifs de Kyoto si Ottawa fait preuve de leadership et de célérité.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La communauté écologiste canadienne et québécoise faisait consensus hier après avoir pris connaissance du rapport de la commissaire canadienne à l'environnement, Johanne Gélinas.

Son message s'adressait au premier ministre Stephen Harper: «La commissaire confirme que l'atteinte des objectifs de Kyoto demeure nécessaire et possible. Ce qu'il faut maintenant, c'est d'agir immédiatement et de façon déterminée», a déclaré au *Devoir* Hugo Séguin, du groupe Équiterre, en résumant la pensée générale. Son homologue du Sierra Club, Emilie Moorhouse, a renchéri: «Cela doit se traduire par des objectifs et des échéanciers réglementaires à court terme qui vont s'attaquer aux deux principaux problèmes: les émissions de l'industrie gazière et pétrolière, la première source en importance, et les transports.»

Selon Steven Guilbeault, coordonnateur de Greenpeace Québec, le rapport de la vérificatrice en environnement «met en pièces la justification des conservateurs, qui pensaient trouver dans son rapport une excuse pour baisser les bras. Non seulement elle affirme que l'atteinte des engagements du Canada est possible, mais elle précise que le refus de réglementer et d'agir se-

rait inacceptable, voire irresponsable, parce qu'elle reconnaît d'un point de vue scientifique que le réchauffement du climat constitue le principal problème d'environnement de la planète».

Néanmoins, les écologistes ont en général évité de tirer à boulets rouges sur l'ancien ministre fédéral de l'Environnement, Stéphane Dion, même si la commissaire déboulonne son plan d'attaque pour avoir raté les deux principales sources d'émissions de gaz à effet de serre au Canada, soit l'industrie pétrolière et les transports. Les écologistes craignent que le gouvernement Harper trouve matière à baisser les bras dans la dénonciation du plan Martin-Dion, ce qu'ils veulent éviter à tout prix. On s'est ainsi limité à dire hier «que la commissaire avait identifié à peu près les mêmes faiblesses dans le plan Martin-Dion, ce qui confirme effectivement l'essentiel de nos critiques de l'époque», a convenu Steven Guilbeault.

Selon Emilie Moorhouse, du Sierra Club, le gouvernement Harper doit rapidement adopter les recommandations de la commissaire à l'environnement pour amorcer par voie réglementaire des réductions d'émissions proportionnelles aux diverses

sources. Selon le Sierra Club, Ottawa doit commencer par forcer la réduction des GES émis par l'industrie des sables bitumineux, une priorité que met aussi en avant l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). Pour son président, André Bélisle, la hausse des émissions attribuables aux exportations de pétrole et de gaz aux États-Unis — responsables de 28 % de la hausse des émissions de GES au Canada depuis 1990 — explique aussi l'accroissement de la superficie des sols canadiens désormais menacés par les pluies acides.

Selon le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), le rapport démontre que «les efforts déployés jusqu'ici par Ottawa sont trop timides et inefficaces» et qu'il faut les revoir pour redoubler d'efficacité, pas pour abandonner la lutte, comme les décisions récentes du gouvernement Harper le laissent entrevoir aux yeux du RNCREQ.

«C'est un changement de cap à 180 degrés auquel les conservateurs sont conviés et qui exige qu'ils s'attaquent aux principales sources d'émissions», a ajouté Hugo Séguin. Steven Guilbeault a noté à ce sujet que la commissaire à l'environnement «met en pièces la stratégie du gouvernement Harper quand il prétend qu'il est désormais trop tard pour atteindre les objectifs de Kyoto».

«Non seulement la commissaire Gélinas écrit noir sur blanc que c'est possible, mais elle ajoute que dans la pire des hypothèses, le gouvernement doit adopter de nouveaux objectifs, à court et moyen termes, et s'engager à les atteindre. C'est là-dessus que la population va juger son prochain Plan vert, et en particulier au Québec, où son attitude à l'endroit de Kyoto va avoir un impact sensible», a conclu Steven Guilbeault.

Le Devoir

Commission de l'équité salariale

La présidente plaide pour la survie de son organisme

KATHLEEN LÉVESQUE

Rosette Côté plaide en faveur du maintien de la Commission de l'équité salariale qu'elle préside, rappelant qu'il s'agit d'un rempart contre la discrimination faite aux femmes.

Dans une entrevue accordée au *Devoir*, Mme Côté a soutenu hier que la Commission de l'équité salariale avait démontré son utilité et surtout «la force de son impartialité» dans le traitement des dossiers. «C'est notre marque de commerce. [...] Si la Commission ne garde pas cette impartialité, si elle commence à faire de la politique en disant que les syndicats et le patronat sont fins, les gens vont douter de nos décisions», a-t-elle fait valoir.

De fait, au cours des dernières années, Mme Côté a fait certaines mises en garde publiques qui ont heurté tant les employeurs que les grandes centrales syndicales. En 2004, elle avait rappelé à l'ordre le gouvernement du Québec, qui abordait le dossier de l'équité salariale à la table des négociations du secteur public. L'hiver dernier, elle avisait publiquement

les syndicats que l'équité salariale ne pouvait pas faire l'objet d'une grève.

Après cinq ans d'application, l'heure est maintenant au bilan. En novembre prochain, le ministre du Travail déposera à l'Assemblée nationale un rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale. Or le rapport du Groupe de travail sur l'examen des organismes du gouvernement (ou rapport Geoffrion, d'après le nom de son président), réalisé dans le cadre de la «réingénierie» de l'État, a recommandé l'abolition de la Commission de l'équité salariale. Il a proposé un transfert de la fonction décisionnelle entre les mains de la Commission des relations de travail et de ses fonctions de soutien à la Commission des normes du travail. «Maintenant que le concept est mieux connu et que la loi est en voie d'atteindre sa pleine application, il est permis d'envisager que les dispositions sur l'équité salariale soient encadrées par les institutions qui encadrent les autres normes du travail», écrivait alors le groupe de travail.

Mme Côté estime que le rapport Geoffrion fait fausse route, rappelant que ce n'est que la moitié des

45 000 entreprises du Québec qui appliquent l'équité salariale. Le travail est donc loin d'être complet, d'autant que la Commission doit assurer une surveillance pour éviter que les travers remontent à la surface de façon insidieuse, a-t-elle ajouté.

«Le rapport Geoffrion fait la négation totale que nous avons une loi qui est un prolongement du droit fondamental du droit de l'égalité des femmes. C'est une restriction de la Commission à une norme minimale d'emploi alors que notre loi est quasi constitutionnelle. Elle est au confluent du droit de la personne et du droit du travail», a fait valoir Mme Côté.

La semaine dernière, la Commission de l'équité salariale a tenu des audiences afin d'entendre le point de vue des parties intéressées par les questions d'équité salariale. «Il y a un consensus sur le principe de l'équité salariale, sur la loi et sur les deux rôles de la Commission, celui de soutien et son rôle administratifs», a expliqué Mme Côté.

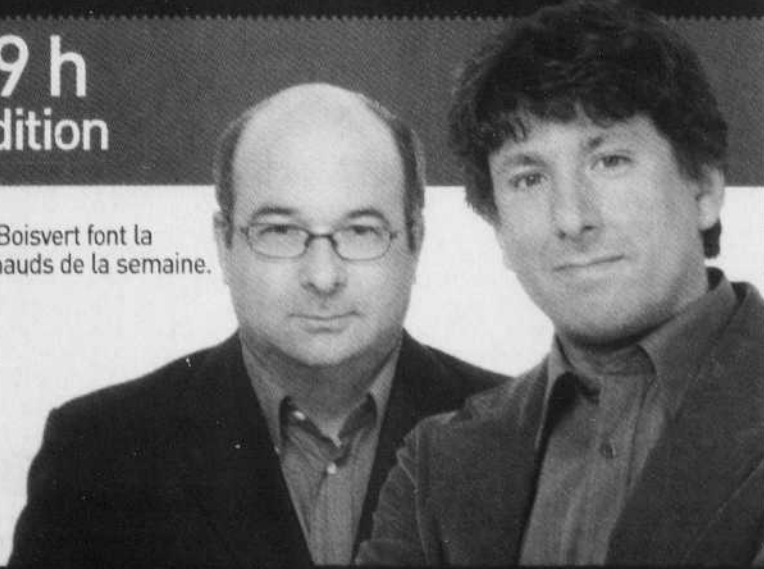
Le Devoir

Démêlez-vous.

Nouveauté

Vendredi 19 h
Dernière édition

Michel C. Auger et Yves Boisvert font la lumière sur les points chauds de la semaine.



Entrez dans la mêlée.

Vendredi 19 h 30
Il va y avoir du sport

D'exception culturelle en rectitude politique: le Québec français va-t-il mourir? Avec Éric Bédard, Ruba Ghazal, Hélène Pedneault et Claude Thibodeau.

Fidel Castro: dictateur ou héros? Avec François Bugingo, Jacques Lancôt, Colette Lavergne et Victor Mozo.

Invité: Gilles Renaud

telequebec.tv

EN BREF

Grosse taille, gros problème

Les Canadiens connaissent encore mal les facteurs de risque qui les exposent au diabète de type 2 ou aux maladies cardiovasculaires, indiquent les résultats du vaste sondage *Des Nations en forme*. Celui-ci est mené dans 27 pays, sur près de 11 000 personnes. Le volet local dévoilé hier montre que les Canadiens ont été beau-

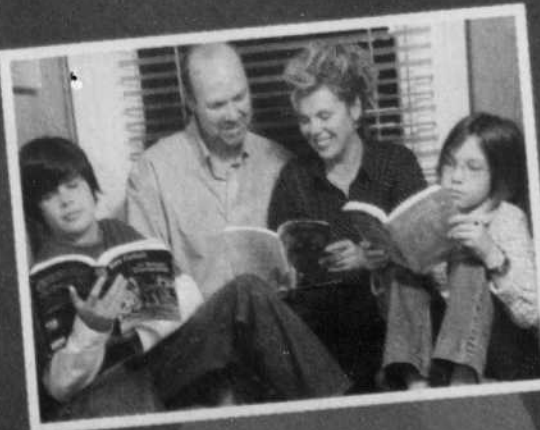
coup plus nombreux à s'être fait mesurer le tour de taille par un médecin ou une infirmière cette année que l'an dernier (14% contre 39%). Mais encore neuf personnes sur 10 faisant partie de la population à risque ne reconnaissent pas l'obésité abdominale comme étant un facteur de risque de maladie cardiovasculaire. Même les médecins ne reconnaissent pas tous spontanément l'équation, indique l'enquête. Les chercheurs plaident ainsi pour une plus grande conscientisation du problème. — *Le Devoir*

CanWest
Raise a Reader
The Gazette

Lire, c'est grandir
LE DEVOIR

Présenté par
Cheerios

La lecture nourrit les rêves
HYDRO-QUÉBEC supporte l'alphabétisation des enfants par l'entremise du programme Lire, c'est grandir.



Lire, c'est Grandir permet d'amasser des fonds pour soutenir les programmes d'alphabétisation destinés aux enfants de notre communauté et à leur famille.

Partagez votre amour de la lecture

Mme Lyne Laflamme, Commissaire - Vérification de contrats, Hydro-Québec Équipement et son époux, Marc-Antoine Garnier, Chef Jointeur - Hydro-Québec Distribution, avec leurs enfants, Simon 14 ans et Camille 11 ans.

Faites un don en ligne au
www.raiseareader.com
ou par téléphone
au 1-866-637-READ



ACTUALITÉS

Avis du Conseil supérieur de l'éducation

Les services de garde à l'école ne sont pas à la hauteur

40 % des élèves du primaire fréquentent les services de garde en dehors des heures de classe. Si l'accessibilité a gagné au fil des ans, la qualité, elle, pourrait prendre du galon. Dans un avis dévoilé hier, le Conseil supérieur de l'éducation propose de mieux marier ces services à l'école, pour en améliorer le calibre.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Près des deux tiers des éducateurs en service de garde à l'école n'ont pas été formés en lien avec leur emploi: 43 % ont tout au plus complété leurs études secondaires, tandis que 4 % ont une scolarité inférieure.

Ces données sont tirées d'un avis du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), qui vise la qualité des services de garde en milieu scolaire, suggérant par de multiples recommandations qu'elle gagnerait à être rehaussée. Refusant de conclure au piètre calibre de ces services, l'avis dévoilé hier pointe toutefois la nécessité de miser sur le développement qualitatif des services de garde, qui desservent maintenant 230 000 enfants du Québec, soit près de 40 % de l'effectif des écoles primaires.

Formation

«Nous pensons qu'il faudrait assurer une formation plus élevée du personnel des services de garde, équivalente à ce qui est exigé dans les CPE [Centres de la petite enfance]», soit le diplôme d'études collégiales, a indiqué hier le président sortant du CSE, Jean-Pierre Proulx. Dans une évaluation faite auprès d'une cinquantaine de commissions scolaires, le Conseil a appris que 43 % du personnel de ces services avait un diplôme d'études secondaires, 41 % une formation collégiale — 22,5 % seulement en lien avec l'emploi — et 11,5 % une scolarité universitaire.

«58,5 % du personnel éducateur n'a pas de formation liée à l'emploi, bien que près de 19,4 % de ces personnes soient tout de même titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires», note le rapport, qui émet une vingtaine de recommandations. Outre la formation du personnel, le rapport insiste sur l'importance de lier les services de garde à l'école, les mariant par exemple au projet éducatif.

«À partir du moment où on dit que les milieux de garde scolaire ne sont plus que des services à la famille mais un lieu de développement de l'enfant, en continuité avec ce que l'école fait, on vient d'ouvrir la voie à un rehaussement de la qualité», croit le président de l'Association des services de garde en milieu scolaire, Daniel Lafrance. Si l'association avale la majorité des recommandations émises par le CSE, elle s'interroge surtout sur la volonté du gouvernement d'en faire un véritable plan d'action

assorti de moyens financiers. «Nous sommes en train d'évaluer le contenu des recommandations et de chiffrer leur implication financière», a indiqué hier Marie-Claude Lavigne, attachée de presse du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Le financement des services de garde fait aussi l'objet d'un chapitre: bien que le CSE admette d'emblée qu'il a eu du mal à obtenir un portrait financier clair, il reconnaît les besoins financiers ins-

230 000 enfants au Québec fréquentent les services de garde scolaires

portants des services de garde pour améliorer la qualité. Constatant que les parents contribuent actuellement à hauteur de 64 % des revenus de ces services, le conseil recommande une redistribution plus égale du financement parental et étatique, «de l'ordre du 50-50», a indiqué hier Jean-Pierre Proulx.

Un meilleur partage des espaces, la création de programmes d'activités, un resserrement des balises réglementaires, un nouveau mécanisme de reddition de comptes et un meilleur soutien des élèves handicapés et en difficulté sont au nombre des recommandations, qui ont été très bien accueillies par les syndicats de soutien scolaire.

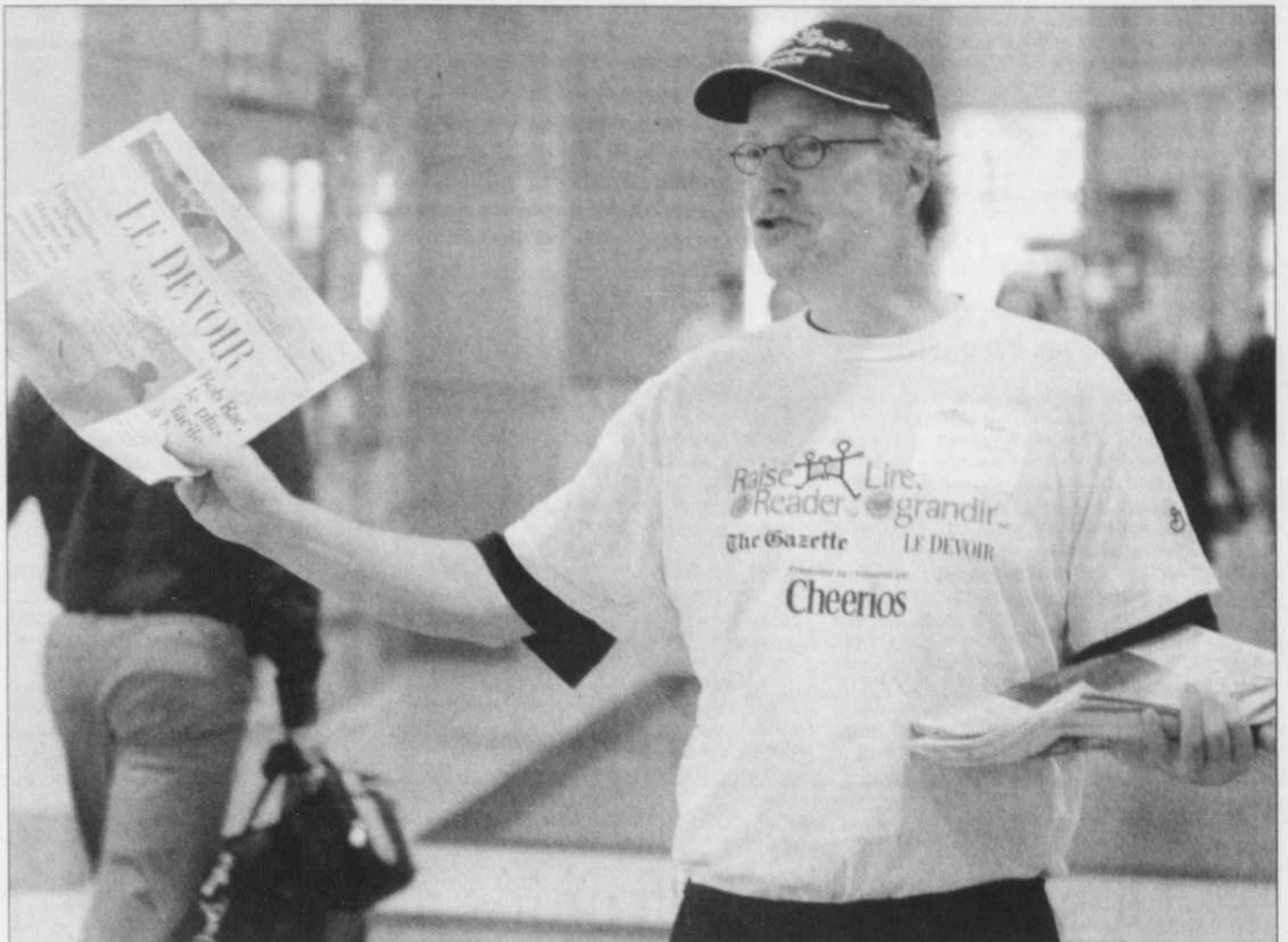
Réactions

«C'est de la musique à nos oreilles, un levier important pour faire avancer une cause que nous défendons depuis longtemps», a indiqué hier Ronald Gauthier, président du secteur soutien scolaire à la FEESP-CSN, qui représente 8000 éducateurs et responsables de services de garde. «Les services de garde font actuellement des miracles avec ce qu'on leur donne comme moyens, alors rehausser les budgets, ce serait sûrement améliorer la qualité», a affirmé Diane Cinq-Mars, présidente de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), qui regroupe 8500 éducateurs.

Les commissions scolaires croient pour leur part que de manière générale, les services sont bien rendus, «mais comme dans toutes choses, je suis prêt à admettre qu'on peut toujours tout améliorer», a indiqué André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). Si la Fédération concède que l'époque des services de «gardienage» est révolue, elle se dit préoccupée pour les 60 % d'enfants non inscrits aux services de garde. «Ces enfants-là ne doivent pas être perdants parce qu'ils sont à la maison», prévient M. Caron.

Le Devoir

Crieur à ses heures



GRACIEUSE THE GAZETTE

C'ÉTAIT HIER la journée Lire c'est grandir, une campagne de levée de fonds pour soutenir l'alphabétisation organisée depuis plusieurs années par le quotidien The Gazette à laquelle Le Devoir s'est joint cette année. Le caricaturiste du Devoir, Garnotte, faisait partie hier matin des dizaines de crieurs bénévoles qui ont pris part à l'événement. Les exemplaires du Devoir et de The Gazette distribués en matinée en échange d'un don destiné à l'alphabétisation des enfants se sont envolés rapidement. Aux dons recueillis dans la rue s'ajoutent ceux de plusieurs entreprises commanditaires de l'événement. Au total, c'est une somme de 89 000 \$ qui sera remise à des organismes voués à l'éducation et à l'alphabétisation.

Le Québec s'apprête à protéger le cidre de glace contre les imitateurs

Le nectar devra être tiré de la fermentation d'un jus fait avec des pommes gelées à l'extérieur dans le froid naturel

FABIEN DEGLISE

Petite révolution dans le terroir québécois. Le gouvernement Charest se prépare à mettre le cidre de glace à l'abri des usurpations d'identité et des méthodes de production douteuses. Comment? En apportant des modifications majeures à la réglementation entourant la fabrication du cidre au Québec, a appris Le Devoir. L'objectif est de mieux encadrer la qualité et la commercialisation de ce nouveau produit de la pomme dont la popularité va croissant depuis quelques années.

Selon nos informations, dans les prochaines semaines, une version remaniée du Règlement sur le cidre qui découle de la Loi sur la société des alcools du Québec devrait être soumise au conseil des ministres pour approbation. La nouvelle mouture de ce règlement doit désormais tenir compte de l'existence du cidre de glace récemment apparu dans le paysage agricole d'ici. Une chose à laquelle les législateurs n'avaient pas pensé, en 1981, quand ils ont mis sur papier le cadre législatif dans lequel l'industrie du cidre pouvait évoluer.

Sans définition légale, donc, cette boisson liquoreuse fine, généralement vendue à prix fort, manquait de protection, selon les cidriculteurs artisans à l'origine du cidre qui vient du froid. Actuellement, le concept de cidre de glace peut en effet être associé à une multitude de produits, par exemple des cidres chaptalisés et fermentés dans des congélateurs ou issus de concentrés de jus de pommes importées de l'étranger.

Les puristes de cette industrie déplorent cette situation depuis des années et militent même depuis 10 ans pour l'adoption d'un cadre juridique par Québec. Pour eux, le vrai cidre de glace est en effet tiré de la fermentation d'un jus fait avec des pommes gelées à l'extérieur dans le froid naturel. Les pommes du Québec sont également à privilégier.

Pour répondre à cette attente, trois ministères, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et le ministère des Finances, ainsi que la Régie des courses, des alcools et des jeux (RACJ) se sont mis à table.

Dans les grandes lignes, ce règlement doit interdire, dans l'univers du cidre de glace, toute chaptalisation — méthode de production qui consiste à ajouter du sucre artificiel au moût avant fermentation pour faire grimper le niveau d'alcool. De plus, seules les pommes soumises au climat hivernal du Québec — et non à un système de climatisation —, sur l'arbre ou non, pourront entrer dans la création de la boisson, dont le taux minimal de sucre résiduel devra être de 140 grammes par litre. Le tout pour un taux d'alcool variant de 7 à 13 % par volume.

Cette réécriture du Règlement sur le cidre est vue d'un très bon œil par l'Association des cidriculteurs artisans du Québec, qui pense qu'ainsi les producteurs de faux cidre de glace vont être tenus à l'écart. À terme, l'image de la production ne peut qu'en sortir

gagnante, selon ce regroupement, puisque les consommateurs vont être, dans ce contexte, assurés de la qualité et des normes de production de cette boisson, dont le prix d'une demi-bouteille (375 ml) varie de 20 à... 70 \$.

«C'est un bon début, résume François Pouliot, président de l'Association. Cette protection va être renforcée par la suite avec l'appellation que nous allons demander.» Cette demande doit être présentée dans le cadre de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants que Québec a adoptée au début de l'année pour mettre de l'ordre dans ses terroirs.

Elaboré pour la première fois au début des années 1990 par le vinificateur Christian Bartheuf dans une cidrerie de Dunham, le cidre de glace est aujourd'hui porté à bout de bras par près de 58 détenteurs de permis qui produisent plusieurs milliers de bouteilles chaque année. La popularité de ce produit va au-delà des frontières du Québec, où ce cidre trouve désormais sa place sur de grandes tables, aux États-Unis, en France et même en Asie.

Le Devoir



De nouvelles prisons?

Roberval — Le ministre de la Sécurité publique du Québec, Jacques Dupuis, confie à la Société immobilière du Québec le mandat de réaliser des études préliminaires relatives à cinq projets d'infrastructures carcérales dans différentes régions du Québec dans le but ultime d'élaborer un programme de construction.

Parmi les priorités présentées par le ministre figure la construction d'un établissement de détention au Saguenay-Lac-Saint-Jean, puisque ceux de Chicoutimi et de Roberval sont les deux plus vieux établissements qui n'aient pas été rénovés de façon importante.

En Montérégie, le ministre constate que les établissements de Sabarby-de-Valleyfield et de Sorel-Tracy sont désuets. Il y aura donc

analyse de la construction d'un établissement de détention de 300 places en Montérégie et la fermeture des deux établissements actuels.

Quant à l'établissement de détention d'Amos, en Abitibi-Témiscamingue, il a été conçu pour accueillir une trentaine de personnes, mais le nombre réel a augmenté de près de 300 %. Le projet consiste à analyser l'agrandissement de l'établissement.

À Sept-Îles, presque tous les espaces actuels sont insuffisants ou déficients et ne permettent pas la réinsertion sociale. Le ministre songe donc à un établissement de 55 places et envisage de redonner aux installations actuelles leur vocation de quartier cellulaire.

Presse canadienne

1007, rue LAURIER ouest, Outremont
Tél.: 274-2442

Ginette LEGAULT
MAÎTRISER LA GRAMMAIRE
Pour se familiariser avec l'utilisation de la grammaire.
En vente dans toutes les librairies. Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LOTTO QUÉBEC Tirages des résultats du: 2006-09-27

649	15 23 38 02	compt.	03 15 18 06	compt.
	40 41 49		22 31 46	
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS	
6/6	0 15 690 581,00 \$	6/6	0 1 000 000,00 \$	
5/6+	2 233 340,50 \$	5/6+	1 50 000,00 \$	
5/6	163 2 366,10 \$	5/6	30 500,00 \$	
4/6	8 787 83,10 \$	4/6	1 239 50,00 \$	
3/6	169 777 10,00 \$	3/6	20 511 5,00 \$	
2/6+	126 431 5,00 \$			
Ventes totales:	22 225 780 \$	Extra	3940526	
Prochain gros lot (approx.):	24 000 000 \$		500 000 \$	

SUPER 7 GROS LOT CE SOIR 10 000 000 \$
En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Lotto-Québec, cette dernière a priorité.

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Dawson: il reste une personne à l'hôpital

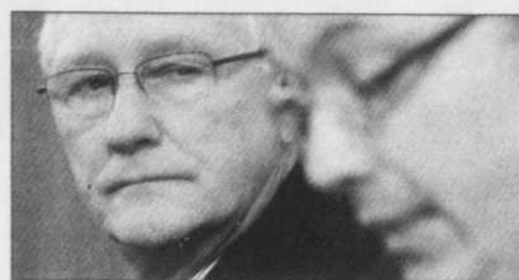
Une seule victime de la fusillade du Collège Dawson est toujours à l'hôpital deux semaines après le drame qui a coûté la vie à Anastasia De Sousa. Hier, l'hôpital général de Montréal a annoncé qu'une autre victime avait obtenu son congé de l'hôpital au cours des dernières heures. Le dernier patient demeure toutefois dans un état critique mais stable à l'unité des soins intensifs. Cet hôpital avait reçu 11 des 19 personnes blessées lors de la fusillade déclenchée par le jeune Kimveer Gill, qui s'est enlevé la vie au collège après avoir été atteint par les policiers. - Le Devoir

Des dizaines de motards criminels présumés sont arrêtés en Ontario

Toronto — Des dizaines de présumés motards criminels ont été arrêtés au cours des dernières 24 heures en Ontario. Plus de 500 policiers ont simultanément arrêté des membres des Hells Angels, des Vagabonds et des membres associés à ces organisations. Les policiers enquêtent depuis 18 mois sur les activités des Hells Angels, notamment en matière de trafic de drogue et d'armes et de gangstérisme. Les arrestations ont donné lieu à des saisies de véhicules, d'armes et de drogue. Les descentes policières ont été effectuées dans les régions de Toronto, Halton, Hamilton-Niagara, Peel, Windsor et York. La Gendarmerie royale du Canada était également impliquée. Les autorités policières ont fait savoir que les détails sur les saisies, les accusations et les comparaisons seraient dévoilés aujourd'hui à Toronto. - PC

Le gel des embauches est prolongé
Chaque nouvelle dépense devra être autorisée au préalable

Anticipant une impasse financière pour 2007, l'administration Tremblay-Zampino a lancé en mai dernier une révision complète des activités de la Ville de Montréal. Pour aider à résoudre le casse-tête 2007, la Ville a mis un frein cette semaine aux nouvelles dépenses et reconduit le gel des embauches décreté en juillet.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gérald Tremblay et Frank Zampino.

Les cadres de la Ville de Montréal ne pourront procéder à de nouvelles embauches ou engager des dépenses qui ne sont pas déjà autorisées d'ici la fin de l'année budgétaire, en décembre. La Ville de Montréal a en effet imposé mercredi un régime minceur à son administration en restreignant les embauches et certaines catégories de dépenses d'ici le 31 décembre. On espère ainsi dégager une marge de manœuvre budgétaire pour équilibrer l'exercice financier de 2007, pour lequel on appréhendait en mai dernier une impasse budgétaire de 400 millions en mai dernier, qui semble cependant se résorber quelque peu depuis. «L'effet combiné de ces deux mesures devrait nous permettre de générer un surplus plus important. J'aimerais aller générer un surplus supplémentaire d'ici la fin de l'année de 30 à 40 millions», a expliqué le président du comité exécutif, Frank Zampino.

Sans tenir compte de ces nouvelles restrictions budgétaires, la Ville s'achemine vers un très léger surplus de 5,7 millions au terme de l'année financière, selon des projections effectuées à partir des résultats observés en juillet. L'agglomération montréalaise devrait quant à elle fermer ses livres avec un surplus de 19,9 millions, qui ne tient cependant pas compte du déficit de 17 millions prévu à la Société de transport de Montréal (STM).

En mai dernier, le comité exécutif avait décrété un gel des embauches de deux mois, qui a été reconduit mercredi jusqu'à la fin de l'année. On renchérit en mettant un frein aux dépenses qui ne sont pas déjà autorisées, tels les honoraires professionnels, la formation, l'achat de biens durables, les programmes d'aide et de subvention, la publicité et même les nouveaux abonnements à des publications. Les services de la Ville et les arrondissements de-

vront donc demander une dérogation afin d'engager de telles dépenses ou de recourir à des embauches externes.

Le trou annoncé rétrécit

Le président du comité exécutif Frank Zampino espère que nouvelles mesures de «saine gestion», jumelées à la réorganisation qui résultera de la révision des programmes, permettront de combler le déficit anticipé de 400 millions annoncé en mai.

«Avec le travail qui s'est fait depuis, avec la revue des activités, on a commencé à réduire ce montant de façon importante, mais le défi est encore colossal avant d'être capable de présenter un budget équilibré», a précisé au Devoir M. Zampino.

Au cours des prochaines semaines, le comité qui planche sur la révision des activités proposera ses scénarios au comité exécutif. Il sera entre autres question de l'abandon ou de la «modification» de certaines activités. Le comité directeur qui planche sur la réorganisation débattait notamment de la possibilité de centraliser certaines activités qui ont été dévolues aux arrondissements au moment de la création de la nouvelle ville.

«Ces décisions vont nous permettre de comptabiliser les argents [sic] qu'on aura récupérés et de savoir si on a encore un défi important pour l'équilibre. [...] Mon objectif premier est toujours de présenter un budget équilibré, en espérant le faire sans devoir augmenter le fardeau fiscal global des contribuables», a poursuivi M. Zampino.

Le Devoir

Budget participatif du Plateau Mont-Royal

Des citoyens confrontés à l'implacable réalité des chiffres

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les quelque 150 citoyens réunis mercredi soir au Resto-Plateau pour assister à l'assemblée «décisionnelle» du budget participatif du Plateau Mont-Royal se sont heurtés à la dure réalité des ressources financières limitées.

Des 4,7 millions du Plan triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement, seulement 500 000 \$ étaient soumis à l'exercice de démocratie participative, le reste étant requis pour les dépenses essentielles.

«Les citoyens, comme les élus, sont devant le même dilemme. Le problème, ce n'est pas où je vais investir, c'est plutôt où je n'investis pas. Aussi longtemps que nous sommes devant cette situation, il y aura des choix difficiles à faire», a expliqué au Devoir la mairesse de l'arrondissement, Helen Fotopulos, au terme de la soirée.

D'entrée de jeu, les fonctionnaires de l'arrondissement ont expliqué qu'il faudrait au bas mot dix millions pour répondre aux besoins de l'arrondissement et mettre en branle quelques projets comme la construction d'une maison de la culture ou la rénovation d'une piscine. Or ils ne disposent que de 4,7 millions, soit tout juste le nécessaire pour parer au plus urgent.

L'arrondissement a tout de même procédé à une ponction de 500 000 \$ de cette somme pour la soumettre à la volonté populaire. Avec cette enveloppe de 500 000 \$ en tête, les citoyens se sont réunis par petits groupes pour discuter des choix auxquels accorder priorité entre l'aménagement des parcs, les rues et les trottoirs, le verdissement du quartier, l'apaisement de la circulation ou le démarrage de grands projets, par exemple la construction d'une nouvelle maison de la culture.

Plusieurs participants ont d'emblée écarté les grands projets plus coûteux, conscients du fait qu'une somme de 500 000 \$ est bien peu de chose comparativement aux 30 millions que coûterait, par exemple, une nouvelle maison de la culture.

L'apaisement de la circulation avait la cote mercredi, suivi du verdissement du quartier. «L'espace que la voiture prend sur le Plateau est excessif», a fait valoir François Gosselin en présentant à l'assemblée les consensus auxquels les citoyens de sa table étaient arrivés.

Outre l'exercice de mercredi soir, l'arrondissement a envoyé par la poste hier à tous les résidents un dépliant avec le projet de PTI proposé par l'arrondissement et un coupon-réponse pour faire connaître

leur opinion à propos de l'utilisation des 500 000 \$ soumis au budget participatif.

La formule a fait bondir quelques participants, convaincus que l'exercice arrivait à son terme mercredi et qu'ils décideraient ensemble du plan triennal d'immobilisations. «Ce n'est pas un budget participatif, c'est un budget consultatif, ce n'est qu'un sondage», a lancé un participant alors qu'un autre sortait de la salle en maugrant.

Sur un ton plus pondéré, une coalition d'organismes du quartier a salué l'exercice dans un communiqué remis à tous les participants à l'entrée tout en déplorant que les citoyens ayant voix au chapitre n'aient pas tous eu au préalable l'occasion d'échanger entre eux.

«Les gens qui vont répondre chez eux dans leur salon n'ont pas entendu ce que les autres ont dit. En discutant avec les autres, notre idée de départ change, se module», a déploré Luc Rabouin, qui a contribué à mobiliser des citoyens pour le budget participatif.

L'interaction entre les citoyens eux-mêmes ainsi qu'avec les fonctionnaires et les élus a, selon M. Rabouin, le mérite de construire le sentiment d'appartenance au Plateau. «On n'est plus dans un rapport de demander aux élus "donnez-nous cela" sans tenir comp-

te de la réalité. On la connaît, la réalité, maintenant. C'est un changement de culture.»

En dépit des faiblesses du processus, M. Rabouin a souligné que le chemin parcouru avec le budget participatif du Plateau est déjà «extraordinaire» comparativement à ce qui se fait ailleurs à Montréal.

La mairesse de l'arrondissement a réfuté les critiques en soulignant qu'il est pour le moins incongru de lui reprocher de vouloir faire participer le plus de citoyens possible. Elle promet que l'expérience sera renouvelée l'an prochain et espère pouvoir mettre au jeu une part plus substantielle du budget.

C'est la première fois en Amérique du Nord qu'une instance municipale reprend, en l'adaptant, la formule emblématique du mouvement intermondialiste issue de Porto Alegre, au Brésil. L'idée a cependant fait des émules ailleurs en Amérique latine et en Europe.

Selon Mme Fotopulos, la formule de Porto Alegre exige certains ajustements dans une ville d'un pays développé. «Dans les pays en développement, les choix se font entre l'eau potable et l'électricité, il n'y a pas l'infrastructure que nous avons», a-t-elle précisé en entrevue.

Le Devoir

Téléphone: 514 985-3322
Télécopieur: 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

INDOX REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

167 MEUBLÉS
DORVAL 1 1/2, 3 1/2 au mois
2 PAS AÉROPORT.
Face au centre-d'achats. Stat. Train direct Mtl. À partir de 850\$/m. 514-833-9764
PARC LAFONTAINE
Métro Sherbrooke. Joli 3+ triplex 1000 p.c., tt. équipé, 2-3 pers. 200\$/m min. 3 mois. N. Lum. Reno. Aussal 2+ triplex (2 pers.) 1500\$/m. 514-913-8011

176 CHALET À LOUER
MANSONVILLE
4 saisons, 3 c.c., très éclairé, foyer, beau terrain, privé, 5 acres, vue splendide, la sainte paix entre les montagnes de Jay Peak, Owl's Head et Sutton. Ski, ski de fond, raquette, Chevreuil, originaux et bois de chauffage inclus. Nov à mars. 500\$/m. 514-489-0102
303 ANTIQUITÉS
LIT À BALDAQUIN
XVIIIe siècle - Pièce unique 418 259-7467
307 LIVRES ET DISQUES
"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Roche-Mt-Royal

450 EMPLOIS DIVERS
DAME DE COMPAGNIE
Recherche de préférence infirmière à la retraite. Parsoame avec expérience pour prendre soin d'une dame âgée. Références. 514 485-2298
530 COURS
ACCENT SUR PRONONCIATION EN ANGLAIS.
Diction, lecture publique. Évaluation gratuite. 514-279-4679
ART-THERAPIE par l'ÉCRITURE NOUVEAU 514 237-9176 cell.

Pour publication section décès
necrologie@lememorial.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur: (514) 525-7999
www.lememorial.com
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS
ROSEMONT R-de-c 1750 p.c.
c.c. S-sol aménagé de 1200 p.c.
+ foyer au gaz, garage dble Cachet, boiserie. Vue sur parc Beaubien. Suzy Campeau Compas Imm. 514-576-5069
119 QUÉBEC
L'ISLET-SUR-MER (th est qe)
Bord de l'eau, 2 étages, 3 c.c.
Gar. S-sol, 2 sdb, s-d'eau.
www.duproprio.com #38033
352 000\$ 418-247-0038

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
À VOIRI STYLE CONDO - 2 PAS MÉTRO J-TALON!
Construct. neuve, 4 1/2, entrée rue LaJeuennesse. Entrée lav/sec. Lav.-vais., a/c. Chauff. Élect. Platonds élevés. Dalles de béton. Planchers bois franc. Libre: S-sol: 950\$, Étage: 1000\$
514-640-6699
2 pas MÉTRO H-BOURASSA
Luxeux r-d-c. Tout meublé.
Pour 1 an. Min. 3 mois. 2400 p.c.
3 c.c. 2 sdb, jardin, foyer, spa.
2500\$/m. 514-831-8381

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.
ILE-DES-SOEURS 4 1/2
tt. inclus. Très calme et chaleureux. Libre imm. 920\$ 514 817-2760
LACHINE Très grand, 5 1/2
Lumineux pl. hauts, moulures. Bois franc, près du parc. À voir! dispo à oct. 890\$/m. 514-637-4941

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
PTE ST-CHARLES 10 min. C-ville
R de c., 652 rénové, lumineux, Platonds 9', pl. bois. Pas d'animaux. Libre. 700\$ 514-891-0710
ROSEMONT 17 H duplex 5 1/2
près boul. Rosemont. Secteur tranquille. 2 c.c. Très clair. Rénové. Chauff. eau chaude. Stat. Remise. 950\$/m Libre imm. pas d'animaux. Laissez-mess. 514-978-5072
Rue ST-DENIS près métro Jarry
7 1/2 rénové, 2e, rpeint, pl. lattés fraîchement vernis. Pt. ts services. Ref. Oct. 800\$ 514 944-2451
VERDUN - Bord de l'eau
Beau grand 6 1/2, boseries Cachet. Secteur tranquille. 825\$ 514 758-8299

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER
*** PARIS XVe ***
Superbe appart 3 1/2, meublé ancien. 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 968-0262
À PARIS - Marais 400 euros sem
Provence - Toulon 400 euros - xyzapi@yahoo.fr
CARPENTRAS en Provence.
Joli et grand 3 1/2 Centre-ville. 514-690-3600
PARIS XVIIe - Maillot
Appt meublé, 6+ calme. Lumineux. Asc. Salon Terrasse. 1 cdc. 514-733-2713

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
30 min. de Québec
Berthier-sur-Mer. Ancestrale, 4 c.c. meublé, n-chauffé, près du fleuve. Parfait pour sabbatique hivernale. Oct - juin n-renouvelable. 1200\$/mois 514-974-4344 www.chezdamel.ca
176 CHALET À LOUER
30 min. de Québec
Berthier-sur-Mer. Ancestrale, 4 c.c. meublé, n-chauffé, près du fleuve. Parfait pour sabbatique hivernale. Oct - juin n-renouvelable. 1200\$/mois 514-974-4344 www.chezdamel.ca

342 VÊTEMENTS, FOURRURE
MANTEAU DE CASTOR CANADIEN
très long, grandeur 8 ans.
MANTEAU DE CASTOR AMÉRICAIN
très-qual, grandeur 8 ans.
Dans les deux cas, le prix demandé est de 500 \$
514-702-7706
390 DIVERS
Pensez au printemps prochain: 2 VELOS POUR ENFANTS, roues de 16" (jeûb à +/- cinq ans), petites roues amovibles de débutant comprises:
1. Leader Mosquito jeune, excellent état: 65 \$
2. Sears Free Spirit violet, très bon état: 40 \$
ATTACHE ALLIGATOR
Hélicoptère, ts pièces comprises, très solide, utile et fiable: 60 \$. Lot séparable.
Martin Duches, 514-374-0391

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

MANSONVILLE
Chalet 4 saisons plein-pied, 3 ch et maisonnette d'hiver, très éclairé, foyer, beau terrain, privé, cul-de-sac, 5 acres, vue splendide, la sainte paix entre les montagnes de Jay Peak, Owl's Head et Sutton. Chevreuil et originaux fournis. 229 000\$
LINDA BRESSEE
450-522-3800
www.lesage.com
ST-ARMAND
Maison à vendre 238 000\$
450-295-2462

CENTRE-VILLE
De la Montagne St-Jacques
5 1/2, 1 300 p.c., très ancienne.
5 électros, foyer, a/c, 2 s. de b., garage, balcon, syst d'alarme.
Mi-oct. 1 400\$ 514 931-6112
CENTRE-VILLE Mtl. Superbe vue
17. Luxueux app. neuf, 2 c.c. Spa, électros lumineux, a/c, pl. bois.
4 électros neuvs deluxe, parking. Sécurité 24hrs, concierge, pisc. int. Gym, 2000 Drummond angle de Maisonneuve. À partir de 3900\$/m 514-842-2500 ext. 209
ESTRIE SPACIEUX APP.
2 c.c. + 1 ll. tt. équipé. Près pistes de ski et ville. Tranquille. Au mois. Nov. 06 à mars 07 8500\$/m. Laissez-mess. 819-843-8294

164 CONDOMINIUMS À LOUER
PLATEAU idéal prof. inv. mtg, stab. cadres, 3 1/2 tt confort, meublé. Vais., inter., a/c, cuis. inox. Lav-sec. internet h-vit. Câble-tv. Métro Laurier, 2 min. Université. Quartier Latin. Tarif à la semaine. Visa, MC, Amex 514-886-8102
165 PROPRIÉTÉS À LOUER
QUÉBEC - 6 MOIS
Aire ouverte, meublée. Près services. Idéal 2 personnes. 1000\$/m tout inclus. 418-626-6008
ST-JÉRÔME (BELLEFEUILLE)
Jolie maison chère-trouée, 3 c.c., a/c centrale, décoration de bon goût, 2 foyers, garage, patio. idéal pour professionnel 1250\$/m 450-432-1408

164 CONDOMINIUMS À LOUER
PLATEAU idéal prof. inv. mtg, stab. cadres, 3 1/2 tt confort, meublé. Vais., inter., a/c, cuis. inox. Lav-sec. internet h-vit. Câble-tv. Métro Laurier, 2 min. Université. Quartier Latin. Tarif à la semaine. Visa, MC, Amex 514-886-8102
165 PROPRIÉTÉS À LOUER
QUÉBEC - 6 MOIS
Aire ouverte, meublée. Près services. Idéal 2 personnes. 1000\$/m tout inclus. 418-626-6008
ST-JÉRÔME (BELLEFEUILLE)
Jolie maison chère-trouée, 3 c.c., a/c centrale, décoration de bon goût, 2 foyers, garage, patio. idéal pour professionnel 1250\$/m 450-432-1408

176 CHALET À LOUER
30 min. de Québec
Berthier-sur-Mer. Ancestrale, 4 c.c. meublé, n-chauffé, près du fleuve. Parfait pour sabbatique hivernale. Oct - juin n-renouvelable. 1200\$/mois 514-974-4344 www.chezdamel.ca

342 VÊTEMENTS, FOURRURE
MANTEAU DE CASTOR CANADIEN
très long, grandeur 8 ans.
MANTEAU DE CASTOR AMÉRICAIN
très-qual, grandeur 8 ans.
Dans les deux cas, le prix demandé est de 500 \$
514-702-7706
390 DIVERS
Pensez au printemps prochain: 2 VELOS POUR ENFANTS, roues de 16" (jeûb à +/- cinq ans), petites roues amovibles de débutant comprises:
1. Leader Mosquito jeune, excellent état: 65 \$
2. Sears Free Spirit violet, très bon état: 40 \$
ATTACHE ALLIGATOR
Hélicoptère, ts pièces comprises, très solide, utile et fiable: 60 \$. Lot séparable.
Martin Duches, 514-374-0391

552 SOCIÉTÉ, SPORT, LOISIRS
POURVOIRIE ISLE-AUX-GRUES
Chasse à foie et canard. Disponibilité 13-14 et 17-18 oct. Groupe 2 à 8 pers. 418-241-8054
560 ENTRETIEN, RÉNOVATION
ENTREPRENEUR RETRAITÉ
Pour vos projets de salle de bain, cuisine, sous-sol et autres. J. Massé: 514-745-0503 RBQ: 8157-2117-38
575 DÉMÉNAGEMENTS
G. JOUIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète 514-253-4374
695 AUTOMOBILES
TOYOTA PRIUS 2006
24 500 km 28 000\$
Comme neuve 514 253-3197

Donnez pour que nos petits déjeunent.
www.clubdejeuners.org
1 888 442-1217
CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC

POLITIQUE

Québec n'avait pas saisi l'ampleur de la crise de l'industrie forestière

Nathalie Normandeau confirme la révision du programme d'aide

En raison d'une crise dont il n'avait pas prévu la gravité, le gouvernement Charest est forcé de revoir son tout nouveau programme d'aide à l'industrie forestière. Le tout dans un contexte où il cherche à marquer des points dans les régions.

ROBERT DUTRISAC

Québec — La ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, a reconnu hier que le gouvernement Charest n'a pas vu venir la grave crise que traverse l'industrie forestière à l'heure actuelle.

«Personne n'aurait imaginé que les impacts auraient été aussi brutaux», a affirmé Mme Normandeau dans une allocution prononcée à l'ouverture des assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

L'industrie forestière éprouve «un problème structurel, un problème qui est complexe, un problème qui est profond. Il n'y a pas de solution miracle», a-t-elle prévenu.

Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Bachand,

est en train de revoir le programme d'aide annoncé dans le budget de mars dernier, a confirmé son cabinet hier. «La crise s'est aggravée depuis le budget», a indiqué Mme Normandeau en conférence de presse.

Croisé hier à ces assises du monde municipal, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Pierre Corbeil, a expliqué que le ralentissement soudain du marché immobilier aux États-Unis a entraîné une chute du prix du bois d'œuvre, un facteur délétère pour l'industrie forestière québécoise qui s'ajoute à la valeur élevée du dollar canadien et à sa faible productivité.

Administrées par Investissement Québec, les mesures totalisant 425 millions et visant la modernisation de l'industrie sont de peu de secours pour remédier à la

sphère de crise», a souligné Bernard Généreux, président de cette fédération des petites municipalités rurales. «On est en mode angoisse.»

Dans son discours d'ouverture, M. Généreux s'est montré critique à l'endroit du gouvernement en ce qui a trait à la décentralisation en faveur des régions. Exprimant son «impatience», il a dénoncé «la pauvreté des résultats» en la matière. Cette décentralisation a pourtant fait l'objet d'un protocole d'entente signé par le premier ministre Jean Charest lors du Forum des générations, en octobre 2004.

La ministre Normandeau a voulu tempérer cette impatience en promettant de lancer cet automne des «bancs d'essai» avec quelques MRC — la ministre a évoqué le nombre de trois — auxquelles le gouvernement céderait des responsabilités et les ressources pour les assumer.

Le gouvernement entend aussi reconduire les pactes ruraux, un des éléments de la Politique nationale de la ruralité mise en place par le gouvernement. Mme Nor-

mandeau a même promis d'y consacrer davantage que les 90 millions en cinq ans consentis lors de la phase initiale.

La ministre a également promis de mettre en vigueur une nouvelle politique de la ruralité le 1^{er} avril 2007, assortie d'une politique du développement des territoires.

Enfin, Bernard Généreux a dénoncé le maintien du taux de la taxe scolaire en dépit de l'explosion des rôles municipaux d'évaluation foncière, une hausse de taxe qui aboutira dans le fonds consolidé du gouvernement plutôt que dans les coffres des commissions scolaires. C'est une «situation qui s'apparente à un détournement de fonds», estime M. Généreux.

Le gouvernement Charest a décidé de mettre l'accent cet automne sur les régions et la ruralité afin d'améliorer ses chances de réélection. La crise de l'industrie forestière ainsi que les difficultés éprouvées par le secteur agricole ne lui facilitent toutefois pas les choses.

Le Devoir



Bob Rae

Rae se croit victime d'une machination

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le candidat à la chefferie libérale, Bob Rae, croit qu'il a été victime d'une tortueuse machination du Parti conservateur. Selon lui, les conservateurs craignent plus que tout au monde son élection, et non celle de Michael Ignatieff, et il pense que le mémo envoyé anonymement au Devoir cette semaine visait à faire en sorte que ce soit ce dernier qui soit élu chef libéral, de manière à leur rendre la vie plus facile.

«Les fuites ne sont pas accidentelles», a déclaré M. Rae au téléphone. C'est fait pour une raison.

Hier, Le Devoir faisait état d'un mémo émanant de l'organisateur en chef du Parti conservateur et portant sur la course au leadership libérale. Selon ce mémo, le parti de Stephen Harper craindrait l'élection de Michael Ignatieff parce qu'il attire l'électorat instruit et urbain que courtisent les conservateurs. Ce mémo conclut qu'il faut espérer l'élection de Bob Rae, jugé plus facile à battre en campagne électorale.

Selon M. Rae, les conservateurs pensent exactement le contraire. Ils ont donc fait circuler ce faux mémo pour provoquer un mouvement de panique chez les libéraux et s'assurer que M. Rae ne soit pas élu. «C'est de la psychologie inversée», croit-il. Et si ce n'en est pas, alors il soutient avoir «l'habitude d'être sous-estimé».

La colline parlementaire fédérale vivait hier au rythme des diverses théories à propos de cette fuite. Beaucoup y ont vu la main des conservateurs, d'autres celle d'un libéral bien branché. Quoi qu'il en soit, M. Rae estime que les journalistes auraient dû faire preuve de plus d'éthique avant de publier ce mémo qui servait les intérêts de quelqu'un. Le Devoir et le Toronto Star ont publié un article sur le sujet hier.

Le Devoir

Sécurité dans les aéroports

Duchesneau se défend

Le président et chef de la direction de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), Jacques Duchesneau, refuse d'être considéré comme le seul et unique responsable des accrocs à la sécurité à l'aéroport Montréal-Trudeau. Cela ne correspond pas à la réalité, à son avis.

«Je viens d'expliquer les responsabilités de chacun et vous continuez à dire que je suis le grand responsable de toute la sécurité», a fait remarquer M. Duchesneau à un reporter participant à la conférence de presse donnée en fin de journée, hier, à la suite d'une rencontre en matinée, à Ottawa, avec le ministre des Transports Lawrence Cannon.

La rencontre en question faisait suite à diverses allégations ayant fait grand bruit récemment, comme la complicité d'employés de l'aéroport facilitant l'entrée au pays de cocaïne venue d'Haïti ainsi qu'une facilité déconcertante à pénétrer dans des zones interdites en portant les uniformes fournis par l'ACSTA. Il y a aussi la question du nombre grandissant d'employés avec des casiers judiciaires ou ayant un lien avec des criminels.

M. Duchesneau a parlé d'un système complexe comprenant au moins six agences qui travaillent en collaboration.

M. Duchesneau a souligné que les fournisseurs de services dont les employés portent un uniforme ont l'obligation de tenir un inventaire serrés et à jour de ces uniformes.

Presse canadienne

Prochain commissaire aux langues officielles

Graham Fraser rappelle l'objectif principal de la loi

Garantir aux francophones l'accès aux services dans leur langue

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — S'il obtient officiellement le poste de commissaire aux langues officielles, Graham Fraser prévient qu'il arrivera avec une quantité de questions auxquelles il entend bien trouver des réponses satisfaisantes.

À sa première comparution devant le Comité des langues officielles, qui faisait en quelque sorte office de longue entrevue, hier, l'ex-journaliste du Toronto Star a obtenu sans problème l'appui nécessaire des députés pour confirmer sa nomination.

La candidature de M. Fraser est suggérée par le bureau du premier ministre mais, à titre d'officier du Parlement, la Chambre des communes et le Sénat doivent donner leur approbation avant qu'il n'entre officiellement en poste. Les députés du comité parlementaire ont appuyé sans problème la candidature du journaliste de carrière.

Dans sa déclaration d'ouverture, le journaliste et auteur de plusieurs essais a souligné que la «priorité absolue du prochain commissaire» sera de voir à la mise en œuvre des amendements apportés l'an dernier à la Loi sur les langues officielles. Ces amendements (apportés par le projet de loi S-3) précisent les obligations des institutions fédérales et permettent des recours juridiques si le gouvernement ne respecte pas ses obligations.

La politique linguistique du Canada, a-t-il tenu à rappeler, n'a pas été instaurée pour protéger ou promouvoir le bilinguisme.

«La loi existe pour garantir que les sept millions de francophones, et plus particulièrement les quatre millions de francophones unilingues, reçoivent des services du gouvernement fédéral d'une façon aussi efficace que les 20 millions d'anglophones unilingues», a déclaré le candidat au poste de commissaire.

Soulignant qu'il est «assis entre deux chaises», M. Fraser s'est néanmoins bien gardé de prendre position sur des questions controversées ou partisans, malgré les multiples tentatives des députés.

Les libéraux auront tant bien que mal tenté de le faire réagir à l'annonce du gouvernement conservateur, plus tôt cette semaine, de l'élimination du programme de contestation judiciaire. Ce programme finançait les luttes juridiques de certains groupes représentant les minorités, dont les minorités linguistiques, qui voulaient faire reconnaître leurs droits devant les tribunaux.



Graham Fraser

ARCHIVES LE DEVOIR

Comment peut-on réconcilier la disparition de ce programme avec le droit des minorités, maintenant inscrit dans la Loi sur les langues officielles, de poursuivre le gouvernement s'il ne respecte ses obligations? s'est interrogé Brian Murphy, député libéral de la région de Moncton.

«J'arrive avec des questions, a répondu M. Fraser. Comment réconcilier ce geste-là avec les déclarations de la ministre [Josée Verner] au printemps? Quel impact aura cette décision sur la loi et le respect de la loi, combien de cas sont actuellement devant les tribunaux? Le commissaire risque-t-il d'avoir des plaintes à évaluer? Cependant, donner des réponses maintenant risque de compromettre le rôle du prochain commissaire.»

La commissaire sortante, Dyane Adam, a dénoncé avec véhémence l'élimination du programme de contestation judiciaire, affirmant qu'il s'agissait «d'un moment sombre» et d'un «net recul» pour les droits des minorités linguistiques.

M. Fraser s'est toutefois permis un commentaire sur le bilinguisme de la ville d'Ottawa. À son avis, en tant que capitale fédérale, on doit s'attendre à ce que cette ville présente un visage bilingue. «C'est parfois aberrant que le visage d'Ottawa ne soit pas plus accueillant pour les francophones», a-t-il commenté.

La Chambre des communes devrait donner son accord à la nomination de M. Fraser au cours des prochains jours. Le Sénat doit encore donner son aval après le passage du candidat devant le comité sénatorial des langues officielles.

Presse canadienne

Déséquilibre fiscal: le gouvernement Charest garde espoir

JOCELYNE RICHER

bonne idée de comment sera réglé le déséquilibre fiscal.

Québec — Le gouvernement Charest garde espoir de voir le problème du déséquilibre fiscal réglé dans le prochain budget fédéral, et ce malgré les déclarations controversées du premier ministre Stephen Harper.

D'ailleurs, au cours des prochaines semaines, Québec et Ottawa auront des «discussions très intenses» en vue d'accélérer les choses, a indiqué hier le ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, lors d'une entrevue à La Presse Canadienne.

«Il y aura une intensification des discussions» entre les deux capitales au cours des prochaines semaines, a-t-il ajouté, disant que l'échéance de février prochain demeurerait inchangée, en dépit des déclarations récentes de M. Harper indiquant qu'il était prêt à poursuivre les négociations au-delà de l'échéance prévue du prochain budget, si nécessaire.

Ses propos ont soulevé l'indignation à Ottawa comme à Québec, où le chef de l'opposition, André Boisclair, est venu dire, hier en conférence de presse, que le premier ministre Jean Charest faisait preuve d'«à-plat-ventrisme» devant Ottawa, n'ayant pas de stratégie qui l'amènerait à obtenir gain de cause.

«Combien il réclame? Quelle est sa stratégie? Quels sont les échéanciers?», a demandé le chef péquiste.

Au contraire, Québec maintient sa position et se montre confiant d'en arriver à un règlement d'ici février, réplique le ministre Pelletier.

«On voit le budget [fédéral] comme une étape extrêmement importante dans le règlement du dossier», ajoute-t-il, disant s'attendre à «des résultats» dans ce budget, comme s'y était engagé le premier ministre Harper.

Le prochain budget fédéral devra donc, selon lui, donner «une

Le dossier est complexe et il n'est pas question pour autant de précipiter les choses, a-t-il fait valoir, car Québec tient à avoir un «bon règlement» qui puisse «tenir la route longtemps».

Au terme de discussions «intenses», Québec attendra donc par la suite une «proposition concrète» de règlement de la part d'Ottawa, qui pourrait englober une réforme du système de péréquation, une bonification des transferts fédéraux et l'évacuation d'un champ fiscal.

«Le gouvernement du Canada a une responsabilité particulière en la matière. On s'attend donc à ce qu'il prenne un certain nombre d'initiatives pour justement arriver à une solution du déséquilibre fiscal», a-t-il dit.

Selon lui, rien dans les propos du premier ministre canadien ne laisse croire que le gouvernement du Québec devrait craindre un recul d'Ottawa.

Quant au consensus dans le dossier souhaité par M. Harper, cela ne pose pas de problème, aux yeux de M. Pelletier, car il n'a pas parlé d'unanimité des provinces.

À ce propos, il rappelle que quatre provinces de même que trois territoires appuient la position du Québec, basée sur une refonte de la péréquation.

De son côté, interrogé à savoir pourquoi il négocierait une solution sur le déséquilibre fiscal alors qu'il s'approprierait à faire la souveraineté du Québec, au lendemain d'un référendum gagnant, M. Boisclair a répondu qu'il ne se comportera pas «au lendemain de notre élection comme si nous étions un État souverain».

M. Boisclair reproche à son rival Jean Charest de «baisser la barre» sur cette question et de ne jamais dire quel montant minimal serait jugé acceptable par Québec.

Presse canadienne



Quand l'homme et l'animal sauvage vivent en toute complicité. Première avec Janie Giard et les grandes baleines.



Première : incursion sur l'énigmatique île de Pâques où règnent des géants de pierre.

HUMANIMA

TV5

THALASSA

CE SOIR 19h

CE SOIR 19h30

LE MARCHÉ BOURSIER

Main table of stock market data with columns for TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, FERM., and VAR. for various companies and indices.

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote...

LES COTES TORONTO NEW YORK. Table showing TSX and Dow Jones indices with their respective values and changes.

LES DEVISES. Table showing exchange rates for various currencies like the Euro, British Pound, and Japanese Yen.

COUP D'ŒIL. Table listing various market indices and their values, such as Standard & Poors TSX, Canadian MidCap, and 60 Index.



La Bourse de Toronto. Table listing various market indices and their values, including Canadian Venture, S&P CDNX, and Le Marché Américain.

Les plus actifs de Toronto. Table listing the most active stocks in Toronto with columns for Compagnies, Volume, Haut, Bas, FERM., Var. (\$), and Var. (%).

Les plus actifs du Canadian Venture. Table listing the most active stocks in the Canadian Venture market with columns for Compagnies, Volume, Haut, Bas, FERM., Var. (\$), and Var. (%).

Gourou.tv advertisement featuring a person and text about technical analysis and market signals.

INDICES QUÉBEC. Table showing Quebec market indices and their performance, including a line graph for the IQ30 index.

ÉCONOMIE

Afrique du Sud

3,3 milliards \$US pour Bombardier et son consortium

Montréal — Le consortium Bombela, dont Bombardier Transport est membre, a signé une entente de concession de 20 ans avec le gouvernement de la province de Gauteng, en Afrique du Sud, pour construire un réseau de trains interurbains d'une valeur de 3,3 milliards \$US.

La partie de ce contrat qui revient à Bombardier est d'environ 950 millions \$US.

Un contrat distinct de services de maintenance d'une durée de 15 ans a également été signé. La partie de cet autre contrat qui revient à Bombardier est d'environ 700 millions \$US.

Le contrat principal inclut la phase de conception et de construction, qui durera 54 mois et qui doit commencer immédiatement, a précisé Bombardier dans un communiqué, hier.

En juillet 2005, le gouvernement de la province de Gauteng avait retenu le consortium Bombela comme soumissionnaire privilégié pour la réalisation de ce projet faisant l'objet d'un partenariat entre le secteur public et le secteur privé.

Le consortium Bombela regroupe, outre Bombardier, la société de génie civil française Bouygues Travaux Publics, la société de génie civil sud-africaine Murray & Roberts et Strategic Partners Group, une organisation composée de plusieurs entreprises sud-africaines.

D'une longueur de 80 kilomètres, le réseau projeté reliera Johannesburg, Tshwane (Pretoria) et l'Aéroport international de Johannesburg.

Bombardier Transport, dont le siège est à Berlin, en Allemagne, sera responsable des systèmes électriques et mécaniques de base, notamment de la conception et de la fourniture d'un parc de 96 véhicules Bombardier Electrostar. Les véhicules seront fabriqués aux installations de Bombardier Transport à Derby, au Royaume-Uni, tandis que leur assemblage final se fera en Afrique du Sud.

À la Bourse de Toronto, jeudi, le titre de Bombardier a atteint 3,53 \$, en hausse de 0,16 \$.

Presse canadienne

AÉROSPATIALE

Un projet s'installe à Plattsburgh, faute de soutien de Québec

760 emplois auraient vu le jour à Mirabel

La région de Plattsburgh, dans l'État de New York, a raté un projet d'usine aérospatiale de 60 millions \$US qui aurait créé 760 emplois à Mirabel et possiblement 1500 à long terme, si l'appui du gouvernement du Québec avait été au rendez-vous.

Le journal *Les Affaires* rapporte que Laurentian Aerospace MRO Services, une entreprise montréalaise de surcroît, a essuyé deux refus de soutien gouvernemental en 2003 pour son projet d'usine d'entretien d'aéronefs gros porteurs civils.

Ainsi, Investissement Québec aurait d'abord refusé une garantie de prêt de 30 millions, estimant

que le plan d'affaires n'était pas assez précis. Puis, toujours en 2003, l'entreprise n'aurait pu obtenir un crédit d'impôt relié à une implantation dans la Zone de commerce international de Mirabel parce que la demande avait été faite après le 13 juin, date d'abolition de la Zone.

Or, en mai dernier, des représentants américains ont été mis au courant de ce projet lors d'une rencontre de l'industrie aérospatiale à Mont-Tremblant. Dès le lendemain, le président de la Chambre de commerce de Plattsburgh rencontra les dirigeants de l'entreprise et, en moins d'un mois, à la suite de rencontres avec

les deux sénatrices de l'État, dont Hillary Clinton, le gouverneur George Pataki et d'autres élus, une aide financière était ficelée.

Laurentian Aerospace, qui avait plusieurs offres d'aéroports canadiens autres que ceux du Québec, a changé d'idée pour accepter celle des Américains.

Le ministre du Développement économique, Raymond Bachand, a confié au journal *Les Affaires* qu'il n'avait jamais entendu parler de Laurentian. Au ministère, un responsable a laissé entendre que la décision de la société n'avait rien à voir avec l'appui du gouvernement.

La perte de cet investissement majeur a néanmoins déçu le porte-

parole du Parti québécois en matière de développement économique et de finances, François Legault.

«Il me semble que tous les pays dans le monde, incluant les Américains, font des efforts pour s'assurer que les entreprises investissent chez eux. Il ne faudrait pas le Québec soit l'exception parce qu'on va souffrir de plus en plus au niveau du développement économique», a-t-il insisté, en entrevue à la Presse canadienne.

A son avis, le gouvernement devrait être capable d'agir rapidement quand des entreprises offrent de bons emplois payants lui demandant un appui financier.

Presse canadienne

Le Québec n'aime pas la pub sur Internet, mais...

LIA LÉVESQUE

Bien que les Québécois affirment être peu intéressés par la publicité sur Internet, les revenus provenant de celle-ci sont en forte croissance.

En fait, 93 % des internautes rapportent accorder peu d'attention à la publicité sur Internet, selon un sondage NetPub réalisé auprès de 2500 répondants, dévoilé hier en conférence de presse par le CEFRIO et Impact Recherche.

Seulement 7 % des internautes adultes interrogés rapportent cliquer sur la publicité qu'ils voient sur Internet (6 % à l'occasion et 1 % souvent). Les «pop-up», ces fenêtres de publicité qui apparaissent spontanément à l'écran, sont particulièrement détestées par les internautes, confirme-t-on dans l'enquête.

Toutes les publicités ne sont pas également honnies. Par exemple, les messages à caractère informatif et plus discrets rebutent moins les utilisateurs.

De même, les publicités proposées dans les moteurs de recherche et les liens textes sont mieux perçues par les internautes, a souligné Eric Lacroix, directeur Enquête et veille stratégique au CEFRIO.

Malgré ce regard critique des Québécois face à la publicité sur Internet, celle-ci semble atteindre en partie sa cible, puisque ses revenus sont en croissance.

Au Québec, les revenus sont ainsi passés de 350 000 \$ en 1996 à 124 millions en 2005 — et 562 millions au Canada.

M. Lacroix souligne que la publicité sur Internet est jugée plus efficace auprès de certaines catégories d'utilisateurs, soit ceux qui achètent déjà par Internet, les hommes, les internautes plus jeunes, les anglophones, les internautes plus scolarisés et ceux qui déclarent un revenu plus élevé.

Luc Dupont, professeur au département de communications à l'Université d'Ottawa, a précisé que la publicité sur Internet représente 3 % de l'ensemble de la publicité, en dollars. La proportion est de 10 % aux États-Unis. Toutefois, la croissance de la publicité sur Internet est beaucoup plus rapide, a-t-il noté.



JUSTIN SULLIVAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Les publicités proposées dans les moteurs de recherche et les liens textes sont mieux perçues par les internautes.

Les internautes québécois préfèrent acheter au Québec ou au Canada lorsqu'ils achètent par Internet. M. Lacroix avance cette explication: ils veulent ainsi «bénéficier du service après vente et des délais de livraison plus courts».

Dans des groupes de discussion, les internautes québécois ont rapporté dans une proportion de 37 % avoir réalisé des achats par Internet estimés à moins de 100 \$ au cours des trois derniers mois. Aussi, 40 % avaient dépensé entre 100 \$ et 500 \$ au cours des trois derniers mois et 13 % entre 500 \$ et 1000 \$.

Le CEFRIO est un centre de liaison et de transfert qui regroupe 160 membres universitaires, industriels et gouvernementaux et 60 chercheurs associés et invités. Il vise à soutenir les organisations par l'utilisation des technologies de l'information. Ses activités sont financées en majeure partie par ses membres et par le gouvernement du Québec.

Presse canadienne

Légère progression des dépenses touristiques

Ottawa — Les dépenses touristiques ont progressé de 0,8 % pour atteindre 14,1 milliards au deuxième trimestre de 2006, grâce aux dépenses des visiteurs étrangers, alors que le rythme de croissance des dépenses intérieures a affiché un ralentissement marqué.

Au cours de la période, les dépenses des visiteurs internationaux au Canada ont regagné le terrain perdu, progressant de 1,6 %, après avoir reculé de 8,9 % au cours des cinq trimestres précédents, a expliqué Statistique Canada hier.

«Une augmentation de 2,5 % du nombre de visiteurs en provenance des États-Unis ayant séjourné au Canada une nuit ou plus, la première en sept trimestres, a été le principal facteur à l'origine de ce revirement. En moyenne, ces visiteurs passent de trois à quatre jours au pays et dépensent huit fois plus que les visiteurs qui ne séjournent qu'une journée.»

Par contre, le nombre de visiteurs en provenance des États-Unis qui ne séjournent qu'une

journée au Canada a diminué de 2,3 %, ce qui a entraîné des dépenses plus faibles des visiteurs étrangers en carburant et en réparations et pièces pour véhicules automobiles.

Le rythme des dépenses touristiques intérieures au Canada a ralenti, s'étant établi à 0,6 %, soit la hausse trimestrielle la plus faible observée en deux ans.

Par contraste avec le relâchement enregistré dans les dépenses intérieures, le nombre de Canadiens voyageant à l'extérieur du pays a augmenté pour un quatrième trimestre d'affilée. Cela a contribué à une croissance marquée de 3,7 % des dépenses des Canadiens au chapitre du transport aérien de passagers, ce qui a alimenté la demande touristique intérieure. Les tarifs aériens payés par les Canadiens qui se rendent à l'étranger à bord de transporteurs canadiens sont inclus dans les dépenses touristiques intérieures.

Par ailleurs, le nombre d'emplois attribuables au tourisme a été en hausse de 0,7 % au deuxi-

me trimestre de 2006 et le produit intérieur brut généré par le tourisme a affiché un accroissement de 0,5 % au deuxième trimestre, soit environ la moitié de celui (+1,1 %) enregistré au premier trimestre, ce qui, a souligné Statistique Canada, correspond à la croissance de l'économie dans son ensemble.

Presse canadienne

Presse canadienne

L'immobilier fait mal à l'économie américaine

CLAIRE GALLEN

Washington — La croissance américaine a ralenti un peu plus que prévu au printemps, alors que les ménages prenaient de plein fouet le grippage de l'immobilier qui risque de peser jusqu'à la fin de l'année.

La croissance a été révisée en légère baisse à 2,6 % (en rythme annuel) au deuxième trimestre contre 2,9 % annoncé précédemment, a indiqué hier le département du Commerce. Cette révision a surpris les analystes qui s'attendaient à ce que la hausse du produit intérieur brut (PIB) reste inchangée, sans pour autant modifier leur opinion.

«Il est clair que l'économie n'a pas connu une croissance aussi forte que nous le pensions, mais cela n'est pas vraiment un problème», résume l'économiste indépendant Joel Naroff.

La croissance a été revue à la baisse parce que les Américains ont plus importé que prévu, tandis que les entreprises renflouaient moins leurs stocks et les ménages diminuaient plus leurs achats de logements. «Le principal changement concerne le marché immobilier avec des mises en chantier plus faibles que prévu, et nous pensons qu'elles vont encore s'affaiblir au trimestre suivant», souligne Drew Matus de Lehman Brothers.

Mais la tendance de fond demeure: un net ralentissement de la croissance par rapport au premier trimestre (+5,6 %) dû au décrochage de la consommation des ménages (+2,6 % seulement), frappés à la fois par la remontée des taux d'intérêt et par l'emballage des prix de l'essence.

Les économistes estiment que ce ralentissement marque la première étape d'une transition vers un rythme de croissance plus faible mais plus tenable. La grande question est de connaître l'ampleur de cette décélération. Selon M. Matus, le troisième trimestre sera le pire

avec une croissance de 2 % seulement. Mais on devrait revenir proche de la vitesse de croisière de 3 % en fin d'année selon lui.

D'autres sont plus nuancés. «Je ne m'attends pas à un grand rebond au 4^e trimestre, il faut tabler sur une croissance autour de 2,7-2,8 %. Nous allons avoir plusieurs trimestres entre 2 et 3 %», avertit M. Naroff.

«Les consommateurs seront affaiblis, les belles heures de l'investissement des entreprises sont derrière nous et clairement l'immobilier va entraver la croissance au troisième voire au quatrième trimestre, et nous devons naviguer entre ces écueils avant que la croissance puisse reprendre», ajoute-t-il.

Une bonne nouvelle pour les marchés vient de la révision — légère, mais à la baisse — des chiffres de l'inflation. L'indice des prix lié aux dépenses de consommation a progressé de 4 % (au lieu de 4,1 %). Hors alimentation et énergie, cet indice fétiche de la banque centrale a progressé de 2,7 % (au lieu de 2,8 %).

Mais il faut rester vigilant, avertissent les économistes. «Les pressions existent, il n'y a pas de raison de penser qu'elles vont ralentir», selon M. Naroff, pour qui l'inflation de base devrait rester proche de 3 % en fin d'année.

Pour la Réserve fédérale (Fed), la leçon à tirer est qu'il est prudent d'attendre. Elle a laissé son principal taux inchangé à 5,25 % lors de ses deux dernières réunions. «La Fed va observer le statu quo jusqu'à la fin de l'année», prévoit Dawn Desjardins de RBC Financial Group. Ensuite, les options sont ouvertes. «Je ne serais pas surpris si la Fed baissait ses taux au premier trimestre 2007», affirme M. Naroff.

Mais le scénario inverse est aussi possible. «La Fed va probablement devoir remonter ses taux une nouvelle fois, pas vraiment parce que l'inflation continuera de monter, mais parce qu'elle refusera de baisser», selon M. Matus.

Agence France-Presse

EN BREF

Ford élimine 2000 emplois

Deaborn — Ford Motor a laissé savoir hier qu'elle supprimerait 2000 emplois dans ses services de crédit au Canada et aux États-Unis. Le constructeur automobile prévoit regrouper le personnel de ses 59 succursales américaines de crédit dans six centres de service. La plupart des départs se feront par attrition, mais des licenciements pourraient s'avérer nécessaires. — AP

Sophie Brochu à la tête de Gaz Métro

Sophie Brochu succédera à Robert Tessier à la tête de Gaz Métro, le 7 février prochain. Mme Brochu occupe le poste de vice-présidente exécutive, Distribu-

tion du gaz au Québec depuis novembre 2005. Robert Tessier remplacera Robert Parizeau comme président du conseil d'administration. — PC

Placements CI quitte l'IFIC

Toronto — La désaffiliation du troisième plus important gestionnaire de fonds du pays du principal regroupement de ce secteur est une situation «exceptionnelle» qui ne porte pas atteinte au rôle de l'Institut des fonds d'investissement du Canada, a déclaré la présidente et chef de la direction de l'IFIC. La défection de Placements CI, qui a quitté l'IFIC en invoquant le peu d'avantages retirés de sa cotisation — dont le montant n'a pas été révélé —, était «une exception et notre conseil d'administration m'a assuré que nous étions sur la bonne voie», a affirmé la présidente de l'IFIC, Brenda Vince. — PC

Maria ISABEL OTERO ESPEJO

Collection **EL MUNDO A MIS MANOS**

¡BIENVENIDOS!

ESPAÑOL
2^e année du 2^e cycle du secondaire

Cahier 4 (128 pages) 13,50 \$
Corrigé (144 pages) 25 \$

GUÉRIN, éditeur idéal
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

la collecte
des Montréalais

parrainée par le maire de Montréal, Monsieur Gérald Tremblay

Mardi 3 octobre 2006

VILLE-MARIE HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL 275, rue Notre-Dame Est 8 h à 18 h	AHUNTSIC-CARTIERVILLE COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD 1000, avenue Émile-Journault 8 h à 20 h
ROSEMONT-LA-PETITE-PATRIE CENTRE PÈRE-MARQUETTE 1500, rue De Drusquet 14 h à 20 h	SUD-OUEST COMPLEXE RÉCRÉATIF GADBOIS 5405, chemin de la Côte-Saint-Paul 14 h à 20 h
CÔTE-DES-NEIGES-NÔTRE-DAME-DE-GRÂCE LE 6707 - CENTRE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES 6707, chemin de la Côte-des-Neiges 14 h à 20 h	

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

Montréal

É D I T O R I A L

Faire confiance?

La Gendarmerie royale du Canada n'a pas l'habitude des ex-cuses. C'est pourquoi celles présentées hier à Maher Arar par le commissaire Giuliano Zaccardelli sont à souligner, qu'elles soient attribuables ou non à des pressions politiques. Mais pour le reste, le témoignage du commissaire était aussi flou que le rapport du juge O'Connor était clair. La GRC a beau dire, elle ne reconnaît pas ses véritables torts dans cette affaire.

Officiellement, le commissaire Zaccardelli accepte en l'état le rapport de la commission d'enquête sur l'affaire Maher Arar. Dans les faits, le grand patron de la GRC se raccroche surtout à ce qui semble sauver l'image du corps policier.

Devant les parlementaires, M. Zaccardelli a ainsi répété que le rapport ne tirait aucune conclusion sur ce qui a finalement mené les Américains à expédier M. Arar en Syrie. Oui, la GRC leur a transmis des informations erronées en qualifiant M. Arar de terroriste, mais, ajoute le commissaire, le rapport dit aussi que la GRC n'a pas participé à son envoi en Syrie. Drôle d'interprétation! Le juge O'Connor a plutôt écrit: «Dans le présent rapport, j'ai conclu que l'information fournie par la GRC a très vraisemblablement joué un rôle dans la décision des Américains de détenir et de renvoyer M. Arar vers la Syrie. En ce sens, ces actions ont causé ce qui est arrivé à M. Arar ou y ont contribué.» On ne peut pas être plus clair!

Tout au long de son témoignage (comme devant les journalistes en soirée), le commissaire s'en est tenu à de telles parades, parfois irrité d'être bousculé par les députés mais ne s'éloignant jamais de la ligne officielle, plaidant d'abondance la bonne foi, la sienne comme celle de ses agents, et indiquant que les recommandations du rapport seraient toutes mises en œuvre.

Mais il ne s'agit pas du vrai problème. Comme le disait hier un ancien commissaire, Norman Inkster, la GRC avait déjà une foule de politiques en vigueur. Ce qu'il faut savoir, c'est ceci: pourquoi n'ont-elles pas été suivies? De nouvelles directives seront-elles davantage respectées en cas de crise?

Et pourquoi, comme le demande le rapport O'Connor, la direction générale de la GRC n'a-t-elle pas suivi de près le Projet A-O Canada, créé dans la foulée du 11-Septembre et qui a pris au piège M. Arar, alors qu'elle le fait toujours lorsque des enquêtes touchent la sécurité nationale? D'autant qu'elle savait que les agents affectés à cette enquête manquaient de formation et d'expérience en matière de terrorisme. Elle est là, la responsabilité de M. Zaccardelli.

Deux agents de la GRC qui ont travaillé sur le dossier Arar viennent eux aussi de témoigner de leur bonne foi dans le National Post. Mais ça n'a rien à voir! On peut être de bonne foi et faire preuve d'incompétence ou commettre une faute professionnelle grave. Or être policier et étiqueter officiellement quelqu'un comme terroriste en l'absence de toute preuve est une faute grave qui, de toute évidence dans le contexte actuel, risque d'avoir (et a eu) de terribles conséquences. La GRC a vite corrigé son erreur auprès des Américains, se défendait hier M. Zaccardelli. Mais ces correctifs étaient des plus équivoques, démontre le rapport O'Connor!

Et les Canadiens sont-ils à l'abri d'autres dérapages? C'est loin d'être sûr. Le Globe and Mail rapportait hier qu'un Ontarien d'origine libanaise avait été inscrit par erreur sur la liste des gens interdits de vol aux États-Unis (il a été confondu avec un homonyme). L'erreur vient finalement d'être corrigée, mais il a fallu neuf mois pour y arriver et bien des embêtements pour l'homme en question. Et on ne sait toujours pas d'où les Américains tenaient leurs renseignements, si ce n'est que la GRC a travaillé en collaboration avec eux dans ce dossier.

Maher Arar lui-même n'a connu que cette semaine l'expérience d'une envolée sans tracas. Même le jour où le rapport le concernant a été rendu public, son embarquement a été bloqué et son identité longuement vérifiée alors qu'il se rendait à Ottawa pour l'événement. Des ennuis qui s'ajoutent à toutes les fuites qui ont nui à sa réputation et sur lesquelles la GRC semble faire enquête bien mollement.

Et il faudrait faire confiance?

Bush en médiateur

En un effort de médiation qui, dans l'immédiat, le fait paraître sans grande influence politique, le président George W. Bush a réuni mercredi soir à la Maison-Blanche Hamid Karzaï et Pervez Musharraf dans l'espoir de calmer le jeu entre deux voisins engagés dans un bruyant affrontement verbal autour des ratés de la «guerre contre le terrorisme» en Afghanistan et au Pakistan. Ils se sont laissés après le dîner, a-t-on fait savoir par voie de communiqué, sur la vague promesse de «mieux coordonner leur action contre les terroristes».

Les deux hommes s'accusent mutuellement d'être responsables de la résurgence de la violente guérilla talibane. Incendiaire, le président Musharraf reproche à son homologue de «faire l'autruche» devant la détérioration de sa propre situation politique. M. Karzaï ne cache pas qu'à son avis, le président pakistanais n'en fait pas assez d'un point de vue militaire pour neutraliser les militants talibans qui, du nord du Pakistan, traversent la frontière en Afghanistan. Il est particulièrement agacé, comme le sont les États-Unis, par un pacte récemment conclu avec des chefs tribaux du nord du pays, par lequel l'armée pakistanaise, dit M. Karzaï, se trouve à laisser le champ libre aux talibans.

Il y a pourtant de bonnes raisons de penser que MM. Karzaï et Musharraf auraient intérêt à s'épauler. L'avenir de leurs pays respectifs et peut-être aussi leur avenir personnel sont étroitement liés. M. Karzaï n'est guère plus, dans les faits, que le maire de Kaboul. Une mixtion explosive, composée des radicaux talibans, des seigneurs de la guerre et des barons de la drogue, mine son autorité. De son côté de la frontière, M. Musharraf, produit du coup d'État de 1999, compose avec une opposition sur plusieurs fronts et, pour conserver le pouvoir, est entré en alliance risquée avec les partis islamistes.

La médiation de M. Bush est évidemment intéressée. Sa guerre contre le terrorisme trébuche sur un nouveau front alors que l'Afghanistan donne aujourd'hui des signes de chaos irakien. En parallèle, la communauté internationale — à l'exception notable de Stephen Harper — affiche en certains quartiers une nervosité palpable devant les difficultés rencontrées par l'OTAN dans le Sud afghan. A preuve, les réticences manifestées récemment par les membres de l'Alliance atlantique à envoyer 2500 soldats additionnels en Afghanistan.

Dans ce contexte, les chamailleries entre MM. Karzaï et Musharraf sont un irritant de trop pour M. Bush. Il devient urgent pour lui que les deux hommes «coopèrent» contre «l'ennemi commun», cette mouvance islamiste dont on n'avait pas prévu la résilience. Sauf qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Comme M. Bush, MM. Karzaï et Musharraf obéissent à des considérations de politique intérieure.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFACON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Abolition de la Commission du droit du Canada

Les citoyens soucieux de justice et d'égalité parmi nous au Québec (et ils sont nombreux) auront appris avec consternation que le premier ministre du Canada coupe les vivres à la Commission du droit du Canada et ampute de cinq millions de dollars le petit fonds fédéral qui fait vivre Condition féminine Canada, donc, les réseaux d'aide aux femmes victimes de violence, immigrantes, et qui s'assure surtout qu'aucun des ministères fédéraux, depuis la Main-d'œuvre jusqu'au Revenu en passant par l'Immigration, n'oublie que la Charte canadienne des droits interdit la discrimination fondée sur le sexe ou le genre des citoyens. Plusieurs autres organismes sont touchés par ces décisions qui ne surprennent guère de la part d'un parti qui ne cache pas ses intentions économiques, morales et politiques qu'inquiètent.

Il se trouve qu'en tant que membre du conseil consultatif de la Commission du droit du Canada, je suis occupée à rédiger un rapport sur le crime pour cet organisme.

J'ai siégé quatre ans au comité consultatif des politiques de recherche sur l'égalité des femmes à Condition féminine Canada, qui a subventionné quelque 60 études sur la situation des femmes au Canada. C'est moralement, politiquement et socialement que les décisions du premier ministre me touchent, comme femme, comme citoyenne et comme démocrate. Ce gouvernement me

fait peur. Il faut réagir, et vite.

Marie-Andrée Bertrand

Professeure émérite à l'Université de Montréal

Montréal, le 28 septembre 2006

Le dessin ou la lecture?

Au moment même où le gouvernement Harper décide de sabrer dans le programme d'alphabétisation et d'acquisition de compétences de base chez les adultes peu scolarisés (compression de 17,7 millions), et ce, malgré de faramineux surplus budgétaires, on organise à Montréal la journée d'alphabétisation «Lire, c'est grandir». Eh oui, nous sommes toujours là... Encore une fois, la cohérence de nos dirigeants est tout sauf à l'ordre du jour. C'est à en perdre son latin. Voilà qui en dit long sur les valeurs de ce gouvernement, plus prompt à investir dans nos forces militaires que dans le savoir des citoyens, les premiers (comme toujours) à écoper lors des exercices financiers pour le moins discutables parce que plus idéologiques que logiques. Tout ça est terriblement honteux et rebutant. Dorénavant, devons-nous faire des dessins pour nous faire comprendre de ce gouvernement?

Gaëtan Fontaine

Montréal, le 27 septembre 2006

Une société riche de ses aînés

À n'en pas douter, notre société est riche

de ses aînés. Ils ont 75 ans et plus, ceux qui sont avancés en âge. Ils sont de plus en plus nombreux parmi nous. Plusieurs sont encore alertes de corps et d'esprit. Même ceux qui sont quelque peu diminués physiquement ou mentalement goûtent aux joies que la vie leur offre encore. Ils savent apprécier les petits plaisirs quotidiens.

Les aînés sont notre mémoire, bien sûr. Toutefois, il ne faut surtout pas l'oublier, nous leur devons notre présent. Pendant de nombreuses années, ils ont apporté leur contribution là où la vie les avait plantés. Ils ont fleuri puis donné des fruits en abondance. Maintenant, les aînés sont présents à leurs enfants, leurs petits-enfants, leurs arrière-petits-enfants. Certains d'entre eux rendent aussi bien des services ici et là.

Nos aînés sont des citoyens à part entière. Ils paient des taxes et contribuent à notre démocratie en exerçant fidèlement leur droit de vote. Ils sont des créateurs d'emplois. Eux aussi, à leur manière, font tourner la roue de notre économie. S'ils venaient à disparaître subitement et totalement de notre planète, nous aurions de sérieux problèmes.

Le 1^{er} octobre, ce sera la Journée internationale des aînés. C'est une occasion de nous rappeler ce que sont nos aînés et ce que nous leur devons. Cependant, c'est à long terme d'année que les aînés ont droit à notre reconnaissance, à notre affection, à notre considération et à notre soutien.

Benoît Descôteaux

Montréal, le 26 septembre 2006

LIBRE OPINION

Sacrifier des droits au nom de la sécurité

PETER LEUPRECHT

Professeur de droit international public, université McGill

DOMINIQUE PESCHARD

Vice-président, Ligue des droits et libertés

Le rapport de la commission présidée par le juge O'Connor au sujet de Maher Arar soulève des questions fondamentales en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme et la sécurité nationale au Canada. Ce qui est arrivé à M. Arar illustre ce qui arrive inévitablement lorsque les principes de justice fondamentale sont écartés.

Un de ces principes veut que l'accusé ait le droit de connaître les accusations qui pèsent sur lui et de pouvoir les réfuter. M. Arar a été fiché, à son insu, comme étant un terroriste — ce qui constitue une forme de condamnation sans procès — sur la base de fausses informations et de «preuves» circonstancielles (par exemple, le fait d'avoir marché sous la pluie 20 minutes avec M. Almaki). Si les autorités avaient eu l'obligation de démontrer publiquement les gestes reprochés, tous auraient pu constater l'absence de fondement des accusations et le calvaire de Maher Arar n'aurait jamais eu lieu.

Or la mise au rancart de la présomption d'innocence, dont M. Arar a été victime, a été institutionnalisée au Canada dans les certificats de sécurité et dans la loi antiterroriste.

Emprisonné sans procès

Au Canada, cinq personnes sont actuellement en détention ou en liberté surveillée en vertu de certificats de sécurité. Certaines d'entre elles le sont depuis plus de cinq ans. Ces personnes n'ont pas subi de procès et ne connaissent pas, encore une fois au nom de la sécurité nationale, les éléments de preuve retenus contre elles. Sont-elles condamnées à croupir indéfini-

ment en prison sans procès?

En décembre 2001, le Canada a adopté une loi antiterroriste qui prévoit qu'un accusé puisse être jugé dans un procès à huis clos sans que lui ni son avocat connaissent la totalité de la preuve retenue contre lui. Deux causes sont actuellement en cours à la suite des arrestations faites en vertu de cette loi. La première concerne M. Khawaja, arrêté à Ottawa le 29 mars 2004, alors que la deuxième concerne les 17 personnes arrêtées à Toronto le 2 juin 2006 pour complot terroriste.

Au moment des arrestations à Toronto, les allégations selon lesquelles ces personnes complotaient pour faire exploser des édifices, prendre d'assaut le parlement, prendre des parlementaires en otages et même décapiter le premier ministre ne sont pas sans rappeler les fuites orchestrées pour conditionner l'opinion publique à l'idée voulant que M. Arar ait été coupable.

Il serait totalement inacceptable que la poursuite ait éventuellement recours aux dispositions de la loi antiterroriste permettant de mener les procès à huis clos et *ex parte* sans que les accusés et leurs avocats aient accès à toute la preuve. Il est tout aussi essentiel que les procès soient publics et que la population soit ainsi informée quant à la preuve des gestes et des intentions des accusés afin de pouvoir évaluer la véritable menace qu'ils représentent.

Le Canada viole la convention contre la torture

Une des recommandations du juge O'Connor a moins retenu l'attention des médias, mais elle est capitale. À la page 298 de son rapport, M. O'Connor recommande qu'une enquête indépendante soit instituée afin de clarifier le rôle du Canada dans la détention et la torture de trois autres citoyens canadiens M. Almaki, M. El Maati et M. Nureddin. Tous trois ont été arrêtés par les autorités syriennes alors qu'ils voyageaient dans ce pays. Ils ont été torturés dans la

même prison que M. Arar et interrogés à partir de renseignements en provenance du Canada.

Dans son rapport (page 296), le juge O'Connor en arrive à la conclusion qu'«une pratique des organismes canadiens constatée dans toutes les enquêtes était celle d'accepter et d'exploiter de l'information qui pouvait avoir été obtenue sous la torture» et que «les responsables canadiens ont semblé minimiser les allégations de torture».

Ces conclusions soulèvent de graves questions: les services de sécurité canadiens collaborent-ils de quelque manière que ce soit avec des régimes qui pratiquent la torture pour faire avancer leurs enquêtes, en faisant faire par d'autres ce qu'ils ne peuvent pas faire eux-mêmes? Il faut se rappeler que le Canada n'exclut pas la possibilité de renvoyer vers des pays qui pratiquent la torture des personnes qu'il considère comme étant un risque pour la sécurité nationale. L'enquête du juge O'Connor a d'ailleurs révélé que les services de sécurité canadiens s'étaient opposés au retour de M. Arar au Canada (page 233) car cela aurait entre autres nui à la possibilité, à l'avenir, de renvoyer des personnes vers la Syrie ou d'autres pays pratiquant la torture.

Ce refus du Canada d'exclure toute possibilité de renvoi vers la torture a fait l'objet d'une condamnation de la part du Comité des droits de l'homme de l'ONU et viole la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants que le Canada a signée et ratifiée.

Ce qui est arrivé à M. Arar n'est pas seulement le résultat du travail de policiers incompetents mais bien ce qui arrive lorsqu'un Etat assujettit les droits humains à la sécurité nationale. En effet, le cas de M. Arar illustre le prix payé par des personnes innocentes lorsqu'une société perd ses repères en matière de droits humains. Il nous rappelle aussi l'urgence d'abroger la loi antiterroriste et d'abolir les certificats de sécurité.



Josée Boileau



Guy Taillefer

ACTUALITÉS

BILAN

SUITE DE LA PAGE 1

sommes investies. «Les interventions du gouvernement ne sont ni bien organisées ni bien gérées», a affirmé Johanne Gélinas. Le gouvernement n'a pas défini son rôle comme chef de file et n'a pas précisé les responsabilités de chaque ministère. Elle ajoute dans son rapport: «Dans l'ensemble, la réponse du gouvernement en matière de changements climatiques n'a rien de rassurant.»

La commissaire estime que le suivi des programmes est une lacune importante. «Il est troublant de constater que malgré de multiples annonces de financement depuis 1997, qui totalisent 6,3 milliards de dollars, il n'y a toujours pas de système de suivi des dépenses et du rendement en matière de changements climatiques. Autrement dit, le gouvernement n'est pas en mesure de dire quels résultats il a obtenus grâce aux sommes investies», a affirmé Johanne Gélinas.

Mais visiblement, les résultats sont décevants. Le rapport rappelle qu'en 2004, les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Canada dépassaient de 27 % le niveau de 1990. Or, selon les objectifs que le Canada s'est fixés à Kyoto, le pays doit plutôt diminuer ses émissions de 6 % sous le niveau de 1990 d'ici 2012. «À ce moment-ci, les programmes en place permettraient à peine de réduire la croissance des émissions, et certainement pas de les diminuer sous le niveau de 1990, pour atteindre les objectifs de Kyoto», a déclaré Mme Gélinas en conférence de presse.

Selon elle, «il faut des gestes radicaux pour revenir sur le bon chemin». La commissaire confirme d'ailleurs, comme *Le Devoir* le révélait samedi der-

nier, que le programme ÉnerGuide était «efficace» et «sur la bonne voie», contrairement à ce qu'a affirmé le ministre des Ressources naturelles, Gary Lunn. Le gouvernement devra donc suivre une autre voie que celle empruntée jusqu'à maintenant s'il veut que son Plan vert soit en mesure de répondre aux défis du réchauffement de la planète.

Ottawa devra d'ailleurs mettre l'accent sur les secteurs du gaz et du pétrole, ainsi que sur celui des transports, s'il veut vraiment s'attaquer aux changements climatiques, ce que les libéraux n'ont pas fait, estime Johanne Gélinas. «Autre problème majeur: le gouvernement n'a pas abordé de front la question des émissions générées par les secteurs les plus importants, soit le transport et les grandes industries. Dans le secteur des transports, la seule mesure bien définie est une entente volontaire avec l'industrie automobile. Pour ce qui est des grandes industries, depuis 2002, le gouvernement a constamment revu à la baisse leurs cibles de réduction», a-t-elle dit avant d'ajouter que le gouvernement «n'a pas tenu compte de l'essor sans précédent de l'industrie pétrolière et gazière». «Les émissions résultant de l'exploitation accrue des sables bitumineux pourraient ainsi annuler tout autre effort de réduction des émissions», dit-elle.

Le ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, et le ministre des Ressources naturelles, Gary Lunn, étaient d'ailleurs à Calgary hier pour rencontrer des dirigeants de l'industrie pétrolière en vue du dépôt du Plan vert. L'absence des deux ministres a été fort remarquée par les partis d'opposition. «La ministre

de l'Environnement doit arrêter de se cacher», a lancé le député du Bloc québécois Bernard Bigras.

«Des changements s'imposent», dit Mme Gélinas

Dans son rapport, la commissaire met également en garde le gouvernement actuel: les changements climatiques doivent être une priorité, car les conséquences risquent d'être dévastatrices pour le pays. Et elle donne des exemples: sécheresses dans les Prairies, fonte du pergélisol, propagation des organismes nuisibles et des maladies, périodes de chaleur et de smog plus longues et plus intenses, etc.

«Les résultats de nos travaux de cette année me font douter plus que jamais de la capacité du gouvernement fédéral de relever l'un des plus grands défis de notre époque. C'est notre avenir qui est en jeu, tranche Johanne Gélinas. Les changements climatiques sont une réalité, et peu importe la façon de voir les choses, les enjeux sont de taille pour le Canada.»

Elle ajoute qu'elle suivra de près les résultats du Plan vert qui sera dévoilé par les conservateurs. «Il est impératif que le gouvernement adopte un plan réaliste, clair et crédible visant à réduire de façon significative les émissions de gaz à effet de serre», dit Mme Gélinas.

Les réactions au rapport de la commissaire n'ont pas tardé hier aux Communautés. Pendant que le Parti libéral était sur la défensive et tentait de défendre son bilan environnemental, le Bloc québécois et le NPD insistaient pour dire qu'il ne fallait pas abandonner la lutte contre les changements climatiques, comme le demande d'ailleurs Mme Gélinas.

«Nous aurions pu faire mieux, je suis d'accord, a

soutenu le porte-parole libéral en matière d'environnement, John Godfrey. «Les critiques sont valables, mais il faut s'en servir pour s'améliorer, et non pas tout laisser tomber.» Selon lui, il est encore temps de mobiliser toutes les ressources du pays, «comme lors de la Deuxième Guerre mondiale», pour atteindre les objectifs de Kyoto. «On était sur la bonne route, mais on aurait dû faire plus et plus vite», a dit M. Godfrey.

L'ancien ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, s'est lui aussi défendu, même si le rapport écorche sévèrement les deux principaux pôles de son plan vert d'avril 2005, à savoir l'entente volontaire avec l'industrie automobile et de faibles cibles de réduction pour les grands émetteurs industriels. «Trouvez-moi une ligne qui m'enlève de la crédibilité, a-t-il lancé au Devoir. On vante entre autres le programme de production d'énergie éolienne, et c'était dans mon plan. Quand je suis devenu ministre, on a mis en place un vrai plan. Je pense qu'on peut encore atteindre les objectifs de Kyoto.»

Le NPD, lui, a montré du doigt l'ancien gouvernement libéral en entier. «Ça montre l'inaction libérale face à une des plus grandes crises de l'histoire de notre planète», a soutenu le néo-démocrate Nathan Cullen. Selon lui, le gouvernement Harper a maintenant le fardeau de la preuve. «Ce rapport est une sonnette d'alarme qui doit réveiller le gouvernement conservateur. Il faut se relever les manches et non pas baisser les bras.» Même constat au Bloc québécois. «C'est plus que jamais important que le Canada se rapproche des objectifs de Kyoto plutôt que de s'en éloigner», a dit Bernard Bigras.

Le Devoir

CYCLISTES

SUITE DE LA PAGE 1

La p.-d.g. de Vélo Québec, Suzanne Lareau, ne conteste pas la validité de la démarche du SPVM mais tient à apporter un bémol. «Dans ce bilan, il y a aussi des enfants, à qui on ne peut pas demander le même niveau de responsabilité que les adultes, et des cyclistes trop amochés à la suite d'un accident pour donner leur version des faits», explique-t-elle.

L'enquête du SPVM a cependant débouché sur une initiative intéressante. La police a mené une campagne de prévention exceptionnellement longue cet été en ciblant autant les voitures que les vélos lors de ses interventions, histoire de rappeler aux deux-roues et aux quatre-roues qu'ils sont condamnés à partager le macadam. «Nous avons misé sur la cohérence. On ne voulait pas du tout cibler plus l'un que l'autre. Chacun a sa part de responsabilité. Il faut que les gens arrêtent de se cacher les uns derrière les autres. Le réflexe commun des automobilistes et des cyclistes, c'est de se renvoyer la balle», affirme Mme Valois.

Entre le 22 mai et le 31 août, les policiers ont distribué 1080 constats d'infraction au Code de la sécurité routière aux cyclistes. Les infractions les plus courantes étaient, dans l'ordre: rouler sur le trottoir (315 billets d'infraction), brûler un feu rouge (212), circuler en sens inverse (107) ou rouler avec un baladeur (80).

Ces résultats n'ont rien de surprenant pour quiconque côtoie les cyclistes sur une base quotidienne, à pied ou en voiture. S'il fallait que les automobilistes adoptent une attitude aussi délinquante, ce serait l'anarchie complète dans les rues de la métropole, affirme Nathalie Valois. «Les cyclistes adoptent parfois des comportements vraiment téméraires. Si les automobilistes faisaient la même chose, ce serait fou, ça n'aurait aucun sens», dit-elle.

Par contre, les automobilistes sont encore moins vertueux que les cyclistes. Pendant la saison chaude, les policiers de Montréal leur ont collé pas moins de 19 926 contraventions. Les infractions les plus courantes étaient, dans l'ordre: omettre de faire un arrêt obligatoire (10 867) et brûler un feu rouge (6544) ou jaune (2497).

Selon Suzanne Lareau, le vrai problème est là. «Les automobilistes sont plus délinquants depuis cinq ou huit ans. Avant, je voyais rarement une voiture brûler un feu rouge devant moi à une intersection. Aujourd'hui, j'en vois tous les jours», dit la p.-d.g. de Vélo Québec.

Les voitures ont proliféré plus vite que la population dans la région de Montréal. Le parc automobile a crû de 10 % entre 1998 et 2003 tandis que le taux de croissance démographique s'est établi à 3 %. La présence de 1,8 million de véhicules provoque une nette dégradation de la fluidité du réseau routier et, surtout, de la patience des conducteurs. «Les policiers n'étaient plus là pour faire respecter les règles, et nous sommes tous pareils. On force un feu rouge la première fois, et personne ne nous arrête. On recommence une deuxième et une troisième fois, et ça devient une habitude», dit Mme Lareau.

La témérité sied mal aux cyclistes en raison de leur grande vulnérabilité. Encore cette année, entre le 1^{er} avril et le 8 septembre, le Centre de traumatologie de l'Hôpital général de Montréal a traité six cyclistes frappés par une auto, comparativement à sept l'année précédente. Vingt-neuf autres avaient fait une chute, et un était entré en collision avec un autre vélo. La plupart des victimes ont subi un traumatisme léger. C'est quand même peu lorsqu'on sait qu'il y a 770 000 cyclistes adultes à Montréal, dont 241 000 utilisent leur vélo comme moyen de transport.

Mme Lareau voit d'un bon œil l'entrée en fonction de 133 patrouilleurs affectés à la circulation depuis le 1^{er} janvier dernier. Mais il en faudra beaucoup plus pour rétablir un semblant de civisme dans les rues. «Au Québec, et à Montréal en particulier, c'est bien triste, mais on est cow-boy. Personne ne respecte les règles, autant les cyclistes, les automobilistes et les piétons, pour la simple raison qu'on ne les fait pas respecter, ces règles.»

Le chat sort enfin du sac. Oui, les cyclistes comptent dans leur peloton d'incorrigeables délinquants. Mais ils seraient moins nombreux qu'il y a une dizaine d'années, selon les observations de Mme Lareau. Au cœur du problème? Le manque cruel de campagnes d'éducation auprès des jeunes, comme il s'en fait pourtant dans certains pays d'Europe. «On devrait faire l'éducation sur la sécurité routière dès le primaire. Et je ne parle pas seulement de deux heures par année avec un policier du quartier», lance Suzanne Lareau.

Le Devoir

LIBAN

SUITE DE LA PAGE 1

se dit reconnaissant des déclarations canadiennes en faveur de la paix, il juge maladroite la position de Stephen Harper. «J'espère que le premier ministre du Canada a eu la possibilité de rectifier un tout petit peu ce qu'il a dit au tout début et qui aurait pu être dit autrement. C'est peut-être un peu maladroit de sa part.»

Le porte-parole de Stephen Harper, Dimitri Soudas, n'a pas souhaité répliquer au représentant libanais. Il s'est contenté de rappeler que la position du Canada à propos du Liban «n'a jamais changée, c'est la position du G8». La déclaration de Tarek Mitri qui égratigne le Canada a eu d'autant plus d'écho qu'elle a été faite dans un grand forum international auquel assistent des délégations de 72 pays et que l'envoyé du président libanais est en quelque sorte devenu hier le héros de ce sommet.

Absent de l'ouverture, le Liban est en effet entré au sommet par la porte de derrière. Alors que les chefs d'État et de gouvernement semblaient se résigner à l'absence du pays du Cèdre, un coup de théâtre s'est produit en après-midi. Invité à rencontrer le président de la Roumanie, Traian Basescu, le ministre de la Culture libanais envoyé à Beyrouth par le premier ministre Fouad Siniora s'est empressé d'occuper le siège du Liban au début des travaux de la plénière.

Désavoué par son président, Tarek Mitri représente-t-il pour autant le Liban? «Je suis le ministre de la Culture. Je suis membre du conseil des ministres. Je suis l'envoyé spécial du premier ministre. Je pense que c'est suffisant.» Même si, selon le président Lahoud, le ministre est réputé participer au sommet à titre «personnel», le porte-parole du sommet, Cristian Preda, s'est déclaré pleinement satisfait. «Un sommet sans le Liban n'est pas un bon sommet. Nous avons adressé une invitation au Liban et nous constatons avec beaucoup de satisfaction que le Liban est présent. Ce n'est pas à nous de régler les conflits internes du Liban.» De Beyrouth, Emile Lahoud a répété que Jacques Chirac se «mêle des affaires intérieures du Liban».

Depuis une semaine, une véritable partie de bras

de fer oppose le président syrien boudé par la Francophonie et le premier ministre élu invité à Bucarest. «Par un tel geste, la Francophonie prend clairement position pour le premier ministre élu Fouad Siniora et la démocratisation du pays contre le président syrien Emile Lahoud», explique Antoine Ajoury, journaliste du quotidien de Beyrouth *L'Orient-Le Jour*. Selon plusieurs observateurs, ce faisant, la Francophonie confirme une fois de plus sa vocation politique et son combat pour les droits de l'homme et la démocratie.

Jean Charest, qui a rencontré le président roumain ainsi que les premiers ministres tchèque et tunisien, a refusé de se prononcer sur les critiques adressées à Stephen Harper. Mais il semble communier au consensus général en ce qui concerne la venue du représentant libanais. «Nous, on souhaite que le Liban soit représenté, d'autant plus que le Liban a reçu un sommet. Mais on comprend qu'actuellement, il se vit des choses très difficiles au Liban.»

Jean Charest s'est aussi réjoui que Stephen Harper, dans l'allocation qu'il a prononcée en matinée, ait utilisé des termes plus nuancés que ceux de son porte-parole la veille à propos de l'organisation du prochain sommet de la Francophonie, à Québec. Stephen Harper a déclaré qu'il accueillera le sommet «en partenariat avec le premier ministre Charest». Au sujet du partenariat, il a ironisé en disant que c'est un mot qu'il aime beaucoup. «M. Harper agit conformément à l'esprit dans lequel on a conclu l'entente pour la participation du Québec aux instances de l'UNESCO. On va recevoir [le sommet] à Québec, on va le faire ensemble. Les statuts de la Francophonie, on les connaît, prévoient que c'est le pays hôte qui reçoit. Mais dans le cas du Canada et du Québec, c'est un contexte particulier.»

Plus tôt, dans son allocution d'ouverture, Stephen s'était livré à une défense de la langue française et de la «personnalité bilingue» du Canada. Il a rappelé que «la langue française est la langue fondatrice du Canada». Sur un ton qui tranche radicalement avec les interventions aussi bien de Paul Martin que de Jean Chrétien aux sommets précédents, il a souligné que la fondation de la ville de Québec il y a 400 ans «marque aussi la fondation de l'État canadien».

Abordant le rôle du Canada en Afghanistan, le

premier ministre Harper a aussi mis des bémols comparativement à sa réponse faite la veille à l'ancien premier ministre Paul Martin, qui critiquait l'accent mis sur les opérations militaires plutôt que sur la reconstruction. Rappelant qu'une douzaine de membres de la Francophonie sont présents en Afghanistan, il a indiqué que «les mesures militaires ne suffisent pas. L'avenir dépend tout autant de la contribution d'éducateurs, d'ingénieurs, de conseillers en élections». Au début de son entretien avec Jacques Chirac, Stephen Harper a d'ailleurs eu droit aux félicitations du président français pour son discours avant qu'un attaché de presse canadien ne commette l'impair d'interrompre l'hôte français en expulsant les journalistes canadiens et français.

Jacques Chirac a adopté un profil bas au sujet du Liban. «À long terme, l'objectif reste l'instauration d'une paix juste et durable pour tous les pays du Moyen-Orient, a-t-il déclaré. La Francophonie doit faire sa part en faveur de l'apaisement des tensions dans la région.» Evoquant Haïti, la Mauritanie et le Togo, il a affirmé que «nous ne pouvons pas tolérer qu'au sein de notre famille, la discorde propage des incendies. Partout, nous devons privilégier le dialogue et la négociation». Il en a aussi profité pour appeler à des «élections ouvertes et fiables» en Côte d'Ivoire.

Jacques Chirac a enfin appelé «tous les États francophones signataires à donner sa pleine portée à la Convention sur la diversité culturelle en la ratifiant sans délai: elle est notre outil commun pour développer nos politiques et nos entreprises culturelles». Pour Jean Charest, il faut aller encore plus loin et «déjà penser à la mise en œuvre de la convention».

En après-midi, les chefs des délégations ont examiné le rapport du secrétaire général et admis quatre nouveaux membres (Andorre, Grèce, Albanie, Macédoine), deux nouveaux membres associés (Chypre, Ghana) et trois observateurs (Mozambique, Serbie, Ukraine). Le statut d'observateur a été refusé au Soudan en raison de la guerre qui sévit dans ce pays. Le processus d'accès de la Thaïlande a aussi été suspendu à cause du récent coup d'État.

Correspondant du Devoir à Paris

GRC

SUITE DE LA PAGE 1

à voir tout le dossier.

«Je me suis personnellement impliqué dans le dossier lorsque M. Arar a été détenu et envoyé en Syrie», a raconté M. Zaccardelli. «J'ai demandé à voir le dossier et j'ai demandé des documents précis pour apprendre ce qui s'était passé. Je me suis alors rendu compte que nos enquêteurs, lorsqu'ils se sont entretenus avec des responsables américains, ont tenté de corriger ce qui était considéré comme des informations fausses ou incorrectes. C'est la première fois que j'ai compris que nous avions donné une impression incorrecte au sujet de M. Arar ou que nous l'avions présenté sous un faux jour pendant notre enquête. [...] J'ai alors tenté de savoir comment cela avait pu se produire.»

L'erreur en question, comme le relate le juge O'Connor dans son rapport, c'est que la GRC a étiqueté M. Arar et son épouse comme des «extrémistes islamistes» dans un avis de guet envoyé aux autorités américaines sans aucune preuve à cet effet. La GRC a carrément fabriqué des preuves à propos de M. Arar, le faisant passer pour un dangereux terroriste membre de la cellule d'Ottawa de la nébuleuse al-Qaïda.

Le hic, c'est que M. Zaccardelli n'a jamais averti le ministre de l'époque, le libéral Wayne Easter, des erreurs et des fabulations de ses hommes et qu'il n'a jamais pris la parole publiquement. L'ent-ils fait, font valoir aujourd'hui les députés de l'opposition, qu'il aurait été beaucoup plus facile d'orchestrer une action canadienne pour réclamer la libération de M. Arar. Le juge O'Connor conclut justement dans son rapport que l'incapacité des diverses forces canadiennes à plaider à une seule voix auprès du gouvernement syrien a retardé le retour au pays de M. Arar.

Selon le porte-parole bloquiste et ex-ministre de la Sécurité publique du Québec, Serge Ménard, le plus inquiétant, «c'est d'apprendre que M. Zaccardelli, dès l'incarcération de M. Arar, s'est renseigné et a acquis la conviction que M. Arar était innocent et qu'il a [quand même] pourri un an en prison».

Pire encore, le 14 novembre 2003, quelque temps

après le retour de M. Arar au pays, le gouvernement fédéral a demandé aux divers ministères impliqués dans le dossier de lui fournir une liste détaillée de tous les gestes faits. Le juge O'Connor révèle que la GRC a alors délibérément caché des informations cruciales. Entre autres, la GRC n'a pas dit qu'elle avait transmis un avis de guet aux États-Unis à propos de M. Arar et de son épouse, ni qu'elle les avait qualifiés d'extrémistes islamistes. Lorsque le député conservateur Gord Brown a demandé à M. Zaccardelli hier de s'expliquer à ce sujet, il a reçu cette étrange réponse. «Le Conseil privé nous a donné 24 heures pour fournir ces informations, s'est justifié le patron de la GRC. Nous ne pouvions tout simplement pas répondre entièrement à cette demande: en raison de la complexité du dossier, les documents se trouvaient en Ontario, au Québec et ailleurs au pays. Nous avons fourni les informations de façon progressive.»

Lors de sa conférence de presse en fin de journée hier, M. Zaccardelli a été invité à expliquer comment il avait pu savoir quelque chose à l'époque et l'ignorer 13 mois plus tard. Le commissaire a alors offert une série de réponses incohérentes, laissant même entendre que s'il avait demandé l'information dès l'incarcération de M. Arar, ce n'est que 13 mois plus tard qu'il l'a obtenue. «Vous avez raison, cela a pris beaucoup de temps.»

Le Bloc québécois dit ne plus avoir confiance en M. Zaccardelli pour cette raison précise. «Je dis qu'il devrait démissionner», a déclaré le chef Gilles Duceppe. «Il s'est assis sur ces informations, il n'a strictement rien fait.» Le NPD l'a déclaré en période «de probation». Les libéraux, quant à eux, n'ont pas une position définitive. Le député Mark Holland, qui siège au comité parlementaire ayant entendu M. Zaccardelli hier, croit qu'il devrait démissionner. Il tentera de convaincre ses collègues. Le chef intérimaire libéral Bill Graham, qui était ministre des Affaires étrangères à l'époque, ne s'est pas présenté devant les journalistes pour expliquer le point de vue de son parti.

Pas de démission

Le commissaire Zaccardelli a en outre affirmé ne jamais avoir présenté sa démission au ministre conservateur actuel, Stockwell Day, comme le vou-

lait le rumeur. «J'ai lu le rapport du juge O'Connor et, d'après moi, ça ne mérite pas que le commissaire quitte son poste», a-t-il dit. Le ministre Day a réitéré sa confiance en son commissaire de police, notamment parce que des correctifs ont été apportés.

M. Zaccardelli a aussi reconnu qu'aucun agent de la GRC n'avait été sanctionné et encore moins renvoyé à la suite des erreurs commises dans l'affaire Arar. Divers médias ont rapporté que plusieurs acteurs à l'époque ont même été promus. C'est le cas de Mike Cabana, qui était responsable du Projet A-O Canada à l'époque et qui, depuis, a été nommé officier en chef pour les opérations au Québec et responsable de la sécurité nationale. Deux autres agents, Richard Proulx et Garry Loeppky, ont reçu l'Ordre du mérite pour les forces policières décerné par la gouverneure générale du Canada. À ce sujet, le commissaire a dit qu'il s'agit de pratiques routinières en matière de ressources humaines. «Il y a des processus de qualification, et s'ils les réussissent, ils sont promus.»

M. Zaccardelli a aussi été attaqué de toute part en comité à cause des fuites dans les médias que la GRC est soupçonnée d'avoir orchestrées. Après le retour au Canada de M. Arar, en 2003, les médias du Canada anglais ont diffusé, sur la base de documents secrets transmis par des sources non identifiées, de nombreuses informations qui tendaient à noircir M. Arar. Or c'est la GRC elle-même qui enquête. Ne se trouve-t-elle pas en situation de conflit d'intérêts?

«Tout comme la justice, les enquêtes sont aveugles», a dit le commissaire. C'est pour cette raison que le NPD place le commissaire en probation. A moins qu'il n'accepte de transférer cette enquête à un autre corps de police, le parti de Jack Layton ne lui accordera pas sa confiance.

M. Zaccardelli a répété à plusieurs reprises que personne ne savait si les fuites émanaient vraiment de la GRC. Toutefois, il suffit de parler à quelques journalistes qui ont suivi l'affaire depuis le début pour savoir que chaque fois qu'ils entraient en ondes ou publiaient un article positif à propos de M. Arar, un porte-parole de la GRC les contactait et leur disait, sous le sceau de la confidentialité, que M. Arar «n'était pas un ange».

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration: 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous souhaitez pas recevoir de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec 36-Jean, 801, boulevard Industriels, Saint-Jovère le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.

L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333

Par télécopieur 514-985-3360

Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399

Par télécopieur 514-985-3390

Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344

Par télécopieur 514-985-3340

Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322

Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355

du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30

Par télécopieur 514-985-5967

Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346

Par télécopieur 514-985-3390